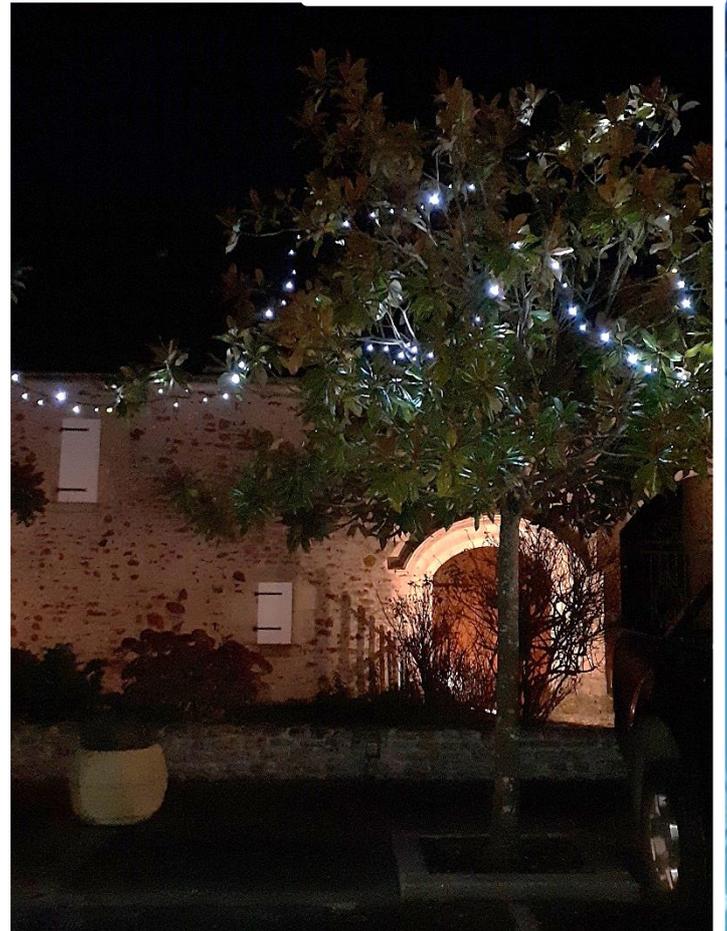


Négreville



Bulletin Municipal 2023

S O M M A I R E

Sommaire.....	page 1
Le Mot du Maire.....	page 2
La Mairie : horaires-conseillers-commissions.....	page 3
Personnel communal.....	page 4
Réunions conseil.....	page 5
Budget 2022.....	page 6
Réalisations.....	page 7
Conseil des jeunes.....	pages 8
Projets en cours.....	pages 9
Ecole.....	page 10 - 11
Vie associative.....	page 12
Etat civil 2022.....	pages 13
Infos diverses.....	pages 14 - 15
Démarches administratives.....	pages 16- 17
Transports.....	page 18
Frelons asiatiques.....	page 19
Services de proximité.....	page 20
Déchets.....	pages 21-22-23-24
Règles de bon voisinage	pages 25
On en parle.....	pages 26
Rétro 2022.....	pages 27-28-29-30-31
Patrimoine.....	Page 32
Commerces – Artisans.....	Pages 33 - 34

Le Mot du Maire

L'année 2022 s'achève. Nous avons peu à peu retrouvé une vie sociale et avons pu reprendre les animations habituelles sur la commune et ainsi permettre aux habitants de se retrouver pour des moments conviviaux.

Mes premières pensées en cette fin 2022, vont vers les personnes qui nous ont quitté au cours de cette année ainsi qu'aux personnes qui sont dans la souffrance. Je pense en particulier à notre doyenne Marcelle Onfroy qui nous a quitté dans sa 101^{ème} année et à notre doyen Robert Confiant dans sa 93^{ème} année.

Je remercie le personnel municipal qui s'est montré toujours disponible et efficace dans ses différentes missions. Ils ont tous, chacun dans leurs activités, un rôle primordial pour le bon fonctionnement de notre commune, que ce soit pour l'éducation et le bien-être de nos enfants à l'école et pendant les temps périscolaires, pour la bonne administration de notre commune ou pour le maintien en bon état de notre espace public et des locaux communaux. Merci de respecter leur travail, nous déplorons toujours des dépôts sauvages d'ordures !

Je profite également de ce bulletin pour exprimer mes remerciements aux équipes dirigeantes et à tous les membres des associations communales qui permettent de créer du lien social, des animations, une éducation sportive, une participation à des projets pédagogiques avec l'équipe enseignante, l'accueil des enfants à la cantine et à la garderie ou le maintien du patrimoine. Je vous invite à participer à leurs assemblées générales pour mieux connaître leurs missions et venir les renforcer.

Je remercie mes adjoints pour leur implication dans leurs missions et la conduite des groupes de travail dont ils sont responsables, les membres du conseil municipal pour leur investissement au sein du conseil et en particulier dans les différentes commissions ou groupes de travail.

Au cours de cette année 2022 nous avons finalisé l'étude et le financement de la construction du restaurant scolaire. Les travaux ont effectivement démarré en juillet 2022 et devraient être achevés pour fin juillet 2023 et accueillir les enfants dès la rentrée 2023. Notre projet de création d'un syndicat scolaire avec les communes de l'Etang-Bertrand, Magneville et Morville a pris un peu de retard pour des raisons administratives. Sa création reste possible pour la rentrée 2023 mais pourrait se trouver décalée de quelques mois.

Le conseil municipal des enfants a été mis en place en novembre dernier. Il est constitué de 10 conseillers municipaux qui ont élu Freddie Beale comme maire. Ce conseil sera force de proposition pour les équipements concernant la jeunesse (aires de jeux, mobilier cantine...) et pourra proposer des actions au conseil municipal.

Nous avons souhaité que les enfants de Nègreville aient accès, grâce à des conventions, les mercredis et pendant les vacances aux structures d'accueil des communes voisines (St Joseph, Valognes, Bricquebec, Sottevast). N'hésitez pas à en profiter.

En novembre nous avons reçu les nouveaux résidents sur la commune. Cette rencontre nous a permis de faire connaissance, de présenter les différents services et associations de la commune et d'échanger autour d'un verre de l'amitié. Nous pensons renouveler ces rendez-vous au rythme d'une année sur deux.

Sans le savoir, nous avons anticipé la flambée des prix de l'énergie en demandant un bilan énergétique des bâtiments communaux. Il nous permettra de prioriser nos actions pour diminuer nos consommations et alléger les charges des locataires des logements communaux.

Nous sommes accompagnés par une association chargée des structures de l'économie sociale et solidaire pour la création d'une conciergerie rurale, point multi services basé sur un commerce de proximité auquel sont associés différents services.

En 2022 des projets portés par le pôle de proximité du cœur Cotentin se sont concrétisés dans le domaine de la petite enfance apportant de nouveaux services aux jeunes parents. De même, Le Cotentin a développé de nouveaux services, sur les transports avec Cap à la demande qui permet à partir de points répartis sur le territoire de vous déplacer sur le secteur de Valognes ou rejoindre des lignes régulières bus ou trains, le ramassage des ordures et la collecte du tri en porte à porte, la mise en place du bus France Services ou vous accueillent des agents chargés de vous aider dans vos démarches administratives. Merci à Anne Madeleine pour son investissement dans les groupes de travail tant au pôle de proximité que dans l'agglo Le Cotentin.

Au cours de l'année 2023 nous avons prévu de finaliser l'étude de la conciergerie rurale en définissant quelle sera la structure qui gèrera l'établissement, la recherche d'un porteur de projet et l'étude des travaux à réaliser à la fois pour le commerce et pour le logement. Nous allons également au cours de cette année définir notre projet de city stade, aire de jeux et espace de convivialité sur le terrain situé derrière la mairie. Pour donner suite aux bilans énergétiques établir un programme pluri annuel de mise à niveau des bâtiments communaux et logements locatifs. Les travaux de voirie au hameau Dagoury et l'aménagement provisoire de la rue de la Croix Rouge prévus en 2022 devraient être réalisés dans le premier semestre 2023. Dans notre souci de moderniser les moyens de communication de la commune nous envisageons la création d'un site internet.

Le projet concernant la mise à disposition d'un réseau fibre pour un très haut débit internet se concrétise enfin. L'armoire de répartition est en place rue du pont. Les études sont en cours et la mise en place des réseaux devrait se dérouler au cours du premier semestre de 2023. La commercialisation pourrait avoir lieu au cours du deuxième semestre.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune, à nos dix nouveaux nés et une très bonne année à toutes et tous avec une bonne santé pour vous et vos proches.

Mes sincères et amicales salutations à toutes et tous.

Guy LESENECHAL



La Mairie

Permanences secrétariat :

Lundi et vendredi : 14 h.00 - 17 h.30

Mardi et jeudi : 09 h.00 - 12 h.30

Contact : Dominique BRIEN

Tel. 02 33 40 04 98

mairie.negreville@wanadoo.fr

Guy LESENECHAL (Maire) permanences :

Mardi et jeudi (11h.30-12h.30)

☎ 06 98 76 30 10 ou 02 33 40 68 08

Rendez-vous possible sur demande avec les adjoints :

Anne MADELEINE ☎ 02 33 95 07 08

Pierre RIMBEAU ☎ 06 89 96 92 88

Sophie LEGRAND ☎ 02 33 03 36 52

LE CONSEIL MUNICIPAL :



Anne MADELEINE – Sophie LEGRAND – Guy LESENECHAL – Pierre RIMBEAU



Brigitte CHAULIEU – Fanny BESSIN



Delphine ROBIN



Denis FLORIAN – Agnès DUMONT – Francis MARTIN – Claude JOYEUX



Louis LAMARRE – Arnaud LELIEPAULT – Christèle HYVER

Commission affaires sociales et gérontologie	Sophie Legrand, Brigitte Chaulieu, Christèle Hyver et Fanny Bessin
Commission d'Appel d'offres	Pierre Rimbeau, Claude Joyeux, Louis Lamarre
Commission des Finances	Sophie Legrand, Denis Florian, Pierre Rimbeau, Anne Madeleine
Commission des Travaux	Pierre Rimbeau, Louis Lamarre, Claude Joyeux, Francis Martin, Arnaud Leliepault, Delphine Robin, Brigitte Chaulieu
Commission « Cimetière/ Eglise »	Sophie Legrand, Pierre Rimbeau, Francis Martin, Claude Joyeux,
Commission scolaire	Anne Madeleine, Fanny Bessin, Agnès Dumont, Christèle Hyver
Commission « Communication »	Anne Madeleine, Denis Florian, Delphine Robin, Agnès Dumont
Groupe de travail « Restauration scolaire »	Brigitte Chaulieu, Christèle Hyver, Agnès Dumont, Fanny Bessin, Anne Madeleine, Francis Martin
Commission Urbanisme	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Agnès Dumont
Groupe de travail « SIVOS »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Fanny Bessin, Christèle Hyver
Groupe de travail « conciergerie rurale »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Brigitte Chaulieu, Delphine Robin
Groupe de travail « Conseil des enfants »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Fanny Bessin, Agnès Dumont

La Mairie

LES EMPLOYES COMMUNAUX

La commune de Négreville emploie six personnes :

Service administratif :

Dominique BRIEN
Secrétaire de mairie

Service scolaire et périscolaire :

Maryline FONTAINE
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles
Accompagnatrice dans le bus

Géraldine LETERRIER
Adjoint d'animation
Service cantine et garderie périscolaire
ATSEM

Karine MANGELEER
Adjoint technique
Entretien des bâtiments
et service cantine

Services techniques :

Yann DAVY
Adjoint technique
Travaux d'entretien des bâtiments
de la voirie, des espaces verts

Sylvie BAUDIN
Adjoint technique
Régisseuse des salles
(Gestion et Entretien)



Noël du personnel communal
le 16.12.2022

OCOCOCOCOCOCOCOCOC

Réunions du conseil municipal 2022

Vous trouverez ci-dessous le résumé des conseils municipaux ayant eu lieu au cours de l'année 2022 :

Conseil du 10 février

Il a été :

- approuvé le règlement de consultation des travaux du restaurant scolaire,
- modifié le temps de travail des emplois d'ATSEM et d'adjoint d'animation suite à la démission d'une ATSEM,
- conclu une convention avec l'Association Familles Rurales de Bricquebec et la commune de Brix, pour une participation aux frais du centre de loisirs,
- étudié des options concernant l'entretien du cimetière,
- décidé de lancer une étude de faisabilité et de viabilité d'un commerce de proximité sur la commune par la Chambre de Commerce et d'Industrie,

Conseil du 5 avril

Il a été :

- approuvé le compte de gestion du budget communal de l'année 2021 et le compte administratif de l'année 2021, voté à l'unanimité le budget primitif 2022, et décidé le maintien des taux d'imposition,
- donné délégation au Maire pour procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7,50 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections,
- donné accord pour faire effectuer des travaux de busage et de curage, et reconduit les travaux de broyage des chemins communaux,
- donné accord pour l'achat de cases de colombarium,

La Mairie

- informé que la commune a été retenue pour une étude gratuite par l'association ADRESS pour un projet de conciergerie rurale (lieu multiservice selon une formule associative) dans le cadre du projet de création d'un commerce sur la commune,
- proposé de mettre en place un conseil des enfants,
- informé qu'une nouvelle organisation de la collecte des déchets allait être mise en place,

Conseil du 19 mai

Il a été :

- attribué une partie des marchés relatifs à la construction du restaurant scolaire,
- approuvé les devis de remplacement du défibrillateur de la mairie, l'acquisition d'illuminations et la pose de prises illuminations,
- décidé l'engazonnement des allées secondaires et entre tombe du cimetière,
- approuvé à l'unanimité le projet de statuts du SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire),
- décidé de l'acquisition d'un terrain rue de la Croix Rouge à l'Association Jeunesse et Loisirs, afin de pouvoir effectuer un élargissement de la voie communale,
- accepté de mettre à disposition la salle Beaudouin au profit d'une habitante de Négreville souhaitant promouvoir et exercer une activité de bien-être sur la commune, moyennant une participation financière,
- autorisé la signature d'une convention de partenariat avec la ville de Valognes afin que les enfants de Négreville puissent bénéficier du centre de loisirs en juillet et août,
- accordé une augmentation des crédits alloués pour les fournitures scolaires

Conseil du 21 juin

Il a été :

- attribué les subventions 2022,
- présenté et approuvé des devis de travaux de voirie,
- donné accord pour l'acquisition d'une portion de chemin communal Les Longs Champs,
- décidé de procéder à la publication des délibérations et des procès-verbaux des conseils municipaux par voie d'affichage sur les panneaux réglementaires de la commune,
- donné accord pour reconduire la vente d'herbe du champ du presbytère,
- donné accord pour la mise en place d'un conseil municipal des jeunes et approuvé le projet de charte,
- décidé le non renouvellement de la convention avec la commune de Brix et Les Francas pour l'accueil des enfants de Négreville au Cendre de Loisirs,
- donné accord pour régler les frais de la convention fourrière avec Luxury Dogs,

Conseil du 29 septembre

Il a été :

- adopté le principe de reversement de 20 % de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération,
- décidé de déclasser la voie communale n° 29 des Longs Champs en chemin rural,
- attribué des devis de travaux,
- décidé de proposer une durée des concessions dans le cimetière à 50 ans,
- adopté des mesures relatives à des économies d'énergie (températures de classes et éclairage public),

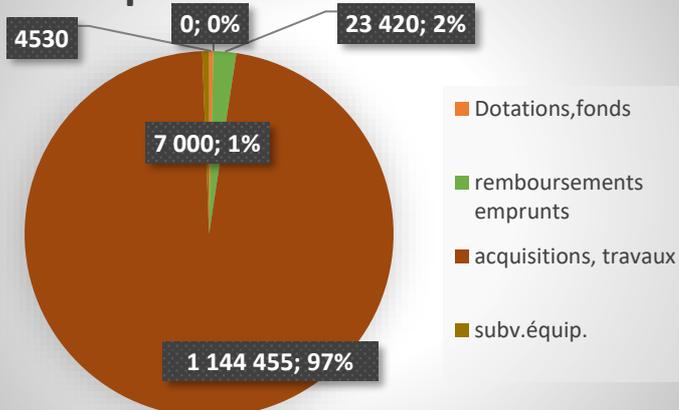
Conseil du 17 novembre

Il a été :

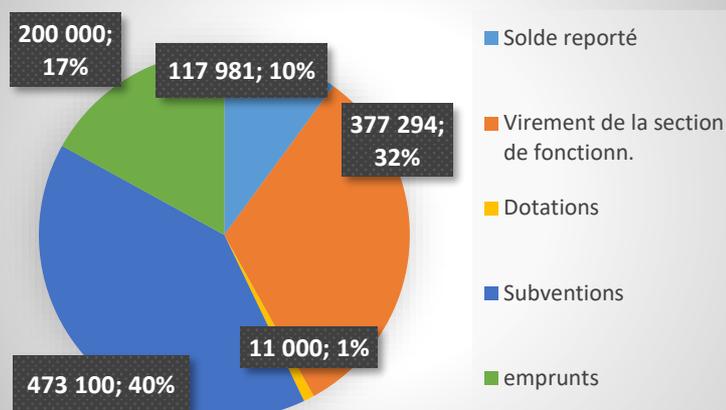
- décidé de procéder à une enquête publique sur le déclassement de la voirie communale n° 29 des Longs Champs en vue de son aliénation partielle,
- autorisé la souscription d'un prêt à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel pour le financement du restaurant scolaire,
- procédé à la révision des tarifs des concessions,
- confirmé l'acquisition d'une bande de terrain à l'Association Jeunesse et Loisirs suite à la réalisation du bornage,
- présenté le projet de plan local d'urbanisme intercommunal, avec réserve d'une parcelle pour un possible aménagement de parking,
- décidé de ne pas accorder une demande de subvention à l'association des parents d'élèves pour offrir des livres aux enfants de l'école lors de la fête des lutins, le conseil considérant qu'il ne s'agit pas d'une mission de ladite association,
- donné connaissance de la proposition du réseau Lire@coeur de mettre en place des boîtes à livres sur la commune.

BUDGET 2022

Dépenses d'investissement



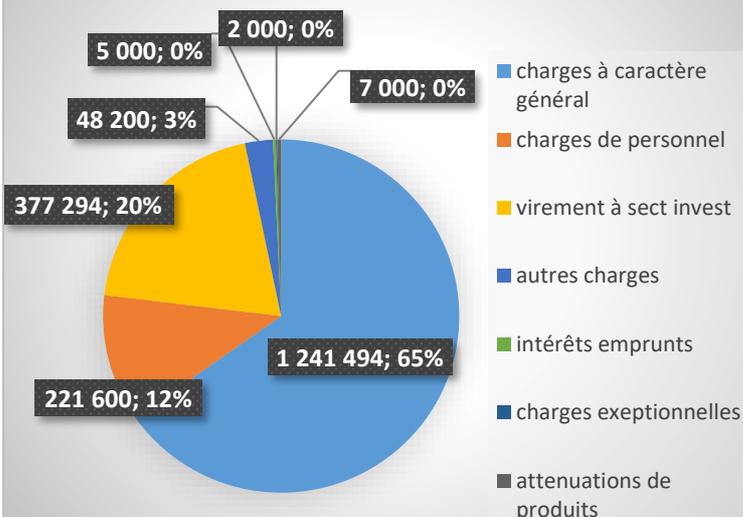
Recettes d'investissement



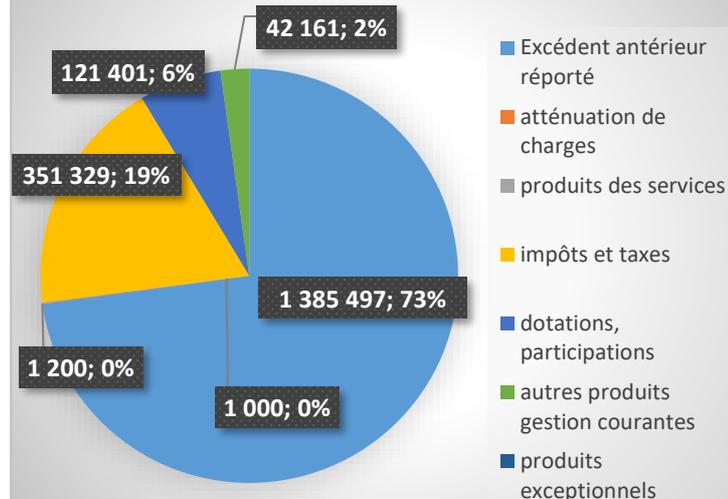
Investissements prévus et réalisés en 2022

*	Prévu	Réalisé
TRAVAUX STADE	7 576	576,00
TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE	30 000	3 552,00
CIMETIERE	15 200	15 184,00
LOGEMENTS PONT CAPITAINE	5 800	0
PRESBYTERE	5 000	0
GROUPE SCOLAIRE	12 554	1 554,00
RESTAURANT SCOLAIRE	1 043 888	166 469,07
ILLUMINATIONS	5 700	5 347,20
ACQUISITION MATERIEL, PANNEAUX	18 737	16 724,40
Total	1 144 455	209 407,47

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Réalisations 2022



7 Panneaux d'affichage mis en place début 2022 dans la commune.
2 panneaux affichage libre route de Valognes



Engazonnement des allées du cimetière en septembre 2022



Aménagement partiel de la Rue de La Croix Rouge.
Un élargissement de la voie nécessitant une acquisition foncière est en cours.

Le conseil des jeunes



Cette année le conseil municipal a œuvré pour la mise en place d'un conseil municipal des jeunes, afin d'associer les jeunes Négrevillais(es) à la vie communale, en leur permettant notamment de proposer leurs idées de façon générale ou sur des points précis, de mener des actions, de débattre avec les élus adultes, et de mieux connaître la citoyenneté. Il a donc été proposé à tous les enfants habitant à Négreville, scolarisés du CM1 à la 5^{ème}, quel que soit l'Etablissement fréquenté, de se porter candidat à l'élection, les candidats étant élus pour une durée de 2 ans. Les électeurs étant tous les enfants habitant à Négreville, scolarisés du CM1 à la 5^{ème}, toujours quel que soit l'Etablissement fréquenté.

L'équipe municipale a eu le plaisir de recueillir 10 candidatures à l'élection, qui s'est déroulée les 20 et 21 octobre 2022, dans l'école de Négreville, le collège de Bricquebec et la mairie. Tous les candidats ont eu la joie d'être élus.

Puis, le premier conseil municipal des jeunes s'est réuni le 5 novembre, afin que le comité de pilotage (composé de M. le Maire et de trois conseillers municipaux) présente au conseil municipal des jeunes ses différentes missions et lui donne des explications d'ordre générales. Puis il a été procédé à l'élection du maire et de ses adjoints, et il a été dressé les premières propositions d'action du conseil. Les membres du conseil municipal des jeunes ont été très enthousiastes lors de ce premier conseil, et M. Freddie BEALE a été élu maire, Mlle Clarence MADELEINE première adjointe, et M. Loukas ENAULT deuxième adjoint.



Puis ce premier conseil a été suivi d'un pique-nique de cohésion, et d'une visite privilégiée du château de Pont Rilly par M. et Mme ROUCHERAY, que nous remercions une nouvelle fois vivement pour leur accueil.



Projets en cours



Construction du restaurant scolaire :

Les travaux ont démarré en septembre 2022 pour une mise en service prévue en septembre 2023.

Projet de Conciergerie rurale

Un nouveau restaurant scolaire est en cours de construction à côté de l'école. A la rentrée de septembre, le local actuellement utilisé par l'association « restauration récréation » sera inoccupé. Le conseil municipal souhaite implanter à cet endroit un nouveau commerce afin de dynamiser le centre bourg de la commune.

Ce projet est mené en partenariat avec l'ADRESS (association dont le but est d'accompagner la création et le développement d'entreprises sociales en Normandie). Un groupe de travail composé de M le Maire, de membres du conseil municipal et d'acteurs locaux s'est réuni 3 fois depuis le mois de juin et une enquête a été diffusée via l'école et panneau pocket afin de recueillir les souhaits des habitants.

Plusieurs thématiques ont été évoquées pour l'aménagement de ce local :

Une épicerie ; commercialisation de produits de première nécessité, de produits frais et locaux, dépôt de pain. Lieu relais : relais colis, point poste, boîte à lire...

Lieu de convivialité, de rencontre et d'échange, de relais d'initiatives locales.

Les réflexions autour de ce projet vont se poursuivre en 2023



Projet de création d'un SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire)

Notre projet de SIVOS avec les communes de L'Etang-Bertrand, Magneville et Morville reste d'actualité.

Nous avons pris du retard dans l'avancement du dossier à cause de certains obstacles administratifs qui remettent en cause les clauses sur lesquelles nous avons délibéré favorablement dans les quatre communes concernées.

Nous devons nous revoir en janvier prochain pour définir des conditions qui permettent de concilier nos accords avec les règles administratives. Nous pourrions dans ce cas poursuivre notre objectif de transfert de la compétence scolaire et périscolaire des communes vers un syndicat scolaire pour la rentrée de septembre 2023. Dans le cas contraire, nous pourrions être amenés à différer sa mise en place d'une année.

Pour les enfants de Négreville il n'y a pas d'impact sur les modalités d'accueil, puisque dans les deux cas ils restent scolarisés au sein de notre groupe scolaire Camille de Mareuil.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions de ce dossier.

Ecole

Pour cette année scolaire 2022-2023 notre école accueille 89 enfants de la Toute Petite Section au CM2 répartis ainsi :

Niveau	Effectifs	Total
Très petite section	2	22
Petite section	11	
Moyenne section	9	
Grande section	10	19
CP	9	
CE1	12	24
CE2	12	
CM1	12	24
CM2	12	

La direction est assurée par Mme Cécile LEMOINE
qui prend les inscriptions sur rendez-vous.
Téléphone de l'école : 02 33 40 00 90
Numéro de portable de l'école : 07 57 06 24 80

Les enfants ont la joie de retrouver les mêmes enseignants et de découvrir deux nouvelles maîtresses en classe de CM1-CM2 : Mme TONNOIR et le mardi Mme SOHIET qui assure la décharge de Mme la directrice en classe de TPS-PS-MS. Les enseignantes sont accompagnées dans les classe accueillants des maternelles par nos deux ATSEM Mmes Maryline FONTAINE et Géraldine LETERRIER. Les AESH assurent quant à eux une aide tout particulière aux enfants en situation de handicap. Enfin en dehors de la classe le personnel municipal et associatif veille à l'entretien des locaux et assure le service de garderie et de cantine.

L'année 2022 a permis un retour d'un fonctionnement plus habituel de notre école et nous nous en réjouissons ! De nombreuses activités de rencontre et d'échange ont été mises en place pour le plus grand bonheur des petits, des grands et des adultes tout comme des moments de convivialité grâce à la mobilisation de tous les acteurs. Vous trouverez ci-dessous le déroulement des très nombreuses actions réalisées afin de permettre des découvertes culturelles, locales, historiques, civiques, patrimoniales et sportives à nos enfants. Permettez-nous donc de remercier les enseignantes et toutes les personnes qui les accompagnent pour tout le travail accompli au service de nos enfants.

Au cours du printemps, toutes les classes se sont rendues à une visite de la « Ferme Bio du Pont Capitaine » tenue par Mme Isabelle SANCHEZ, parent d'élève également. Toutes les classes ont ainsi pu découvrir le maraichage et les techniques de l'agriculture biologique. Puis la fête du printemps, nom donné au Carnaval, a permis une joyeuse cavalcade dans les rues du bourg.

Au cours du mois de juin, la traditionnelle participation à la commémoration du 06 juin a eu lieu avec la rencontre du régiment américain AirBorn pour les classes de CE et CM suivi d'un moment festif pour se remettre de ses émotions organisé par la Municipalité dans l'enceinte de l'école. Cette cérémonie est toujours autant appréciée. Puis le 10 juin 2022, une découverte musicale assurée par M. et Mme Leroux-Leplongeon de l'Ecole de Musique municipale de Valognes accompagnée des enfants de l'école apprenant un instrument et de Mme Kadim elle-même musicienne. Ce même jour avait lieu une découverte de l'escrime médiévale avec démonstration assurée par Mr CORBET Nicolas parent d'élève de l'école mais aussi président de l'association Cotentin Côte et Maille.

Et la fin d'année a vu la réalisation du projet vélo pour lequel toute la classe de CM s'était patiemment et régulièrement préparée. Il s'agissait d'aller retrouver d'autres élèves à Valognes. Puis le 29 juin 2022, remise de dictionnaires financés par le pôle de proximité Cœur Cotentin et d'un recueil des fables de la Fontaine offert par l'Education Nationale aux CM2 assurée par Mr le Maire suivi d'un moment d'échange autour d'un petit goûter organisé par la municipalité. Et pour toutes et tous, le 1^{er} juillet 2022, retour de la kermesse avec la nouveauté du lieu puisque celle-ci s'est déroulée dans la cour arrière de l'école. Ce fut l'occasion pour les familles d'admirer le fruit de répétitions et tout le talent de leurs enfants lors du spectacle. Celui-ci fut l'occasion de partager une ambiance festive assurée par l'APE. Enfin une autre habitude a fait son retour le 06 juillet : la sortie de fin d'année au zoo de Champrepus (transport et entrées financés par l'APE)

La nouvelle année scolaire continue sur la même lancée avec, du 21 novembre au 06 décembre 2022, la reprise du cycle natation sous la forme de 10 jours tous les matins pour les GS-CP et CM1-CM2 (bus et location du bassin financés par la Municipalité).

Une correspondance est entamée entre la classe de CE avec l'Espérance l'association qui anime le foyer occupationnel et d'accueil de l'Espérance à Valognes.

Cette année scolaire 2022-2023 sera placée sous le thème du Moyen-Age, nous souhaitons le même succès dans toutes les actions entreprises.

Ecole



Les Représentants des parents d'élèves :

Ces parents élus sont vos porte-paroles, n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques et suggestions, elles seront traitées lors d'un conseil d'école ou plus rapidement selon l'urgence.



Ania LE PESTEUR



Caroline BEDELET



Christian DUBOST



Agnès DUMONT

L'entretien des locaux :

Cet entretien est assuré avec énergie par Karine MANGELEER et Maryline FONTAINE.

Nous tenons à les remercier tout particulièrement pour leur aide, leur disponibilité et leur professionnalisme mis à rude épreuve ces dernières années.

Le transport :



Un ramassage scolaire est organisé en relation avec le réseau de transport relevant de la Communauté d'Agglomération le Cotentin, moyennant une participation financière des familles. L'accompagnement des enfants est alors assuré par Maryline FONTAINE.

La Communication :



Les échanges entre l'école et les familles sont facilités depuis quelques années par la mise en place d'un espace numérique de travail « One » auquel les familles et les enfants se connectent avec des identifiants individuels.

Les Associations :

De nombreuses associations gravitent autour de l'école :

« **Association des Parents d'Elèves** » aide à l'organisation d'activités et de projets pédagogiques à travers le financement d'une partie du budget nécessaire.

Comme le souligne Mme la présidente Isabelle Sanchez, « des questions, des suggestions, tout est bienvenu pour faire évoluer L'APE ». N'hésitez pas à les interpeller !

« **On se bouge pour les CM** » veille à apporter une petite touche en plus pour la dernière année des élèves au sein de l'école scolarisés en classe de CM2.

« **Association restauration récréation** » gère la cantine et la garderie périscolaire. Elle emploie 2 personnes. 2 personnes sont également mises à disposition par la Municipalité. Le repas est livré en liaison froide par l'entreprise Convivio ce qui permet d'avoir un repas facturé 3,90€ aux familles. La garderie est ouverte de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30/19h. La disponibilité et l'efficacité des membres de l'association et de leur personnel permet à nos enfants de passer d'agréables moments périscolaires. Qu'elles en soient remerciées !



Ces associations ont besoin de bénévoles car toutes leurs actions se font au service de nos enfants. N'hésitez pas à les rejoindre !

Vie associative

ASSOCIATIONS

	PRESIDENT	VICE PRESIDENT	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT	MEMBRES ACTIFS
Association Jeunesse Et Loisirs	secretariat-ajel@orange.fr Maryline FONTAINE, Madeleine CUIROT, Laurent DEQUILBECQ, Philippe LANGLOIS, Catherine LAUNEY, Patrick LEVEEL						
Association Sportive Négrevillaise 02.33.21.49.92 (Stade)	Jérôme DUPOUVOIR 06.59.96.24.01 532113@lfnfoot.com	/	Christelle PASSILLY	/	Marie DUPOUVOIR	/	Cédric COULOMB Alain FIRMIN
Association des Parents d'Elèves	Isabelle SANCHEZ apedenegreville@gmail.com		Elodie LECADET	/	Christian DUBOST	/	Elodie CREVON Guillaume LECOCCQ
Association Restauration Récréation	Christèle HYVER 02.33.21.08.26 hyver.christele.50@gmail.com	Fanny BESSIN	Agnès MARIE	Virginie VILLARD	Anne MADELEINE	Virginie DEQUILBEC	Sylvie GIROUX Céline PERONNE
On se bouge pour les CM	Fanny BESSIN 06 06 97 09 28	Julien BOURGINE	Nicolas REVET	Christophe LELONG	Aurélie BOURGINE	Mickaël PHILIPPE	Grégory FRAPSAUCE Nicolas JEULAND Karine MANGELEER William PESNEL Christophe VILLARD Valérie FRANCOISE Frédéric DUBOST
Association des Anciens Combattants	Maurice FLEURY 02.33.40.17.55	/	Pierre LETERRIER	/	Jean DEQUILBECQ	/	/
Cercle de l'Amitié	Geneviève LANGLOIS, Joël MOULIN, Chantal MOULIN, Maurice FLEURY, Anne-Marie MABIRE						
L'Espoir Négrevillais	Francis MARTIN 06.72.39.24.05	Hubert LEBOYER	Gérard ROSE	/		/	Geneviève MARIE Henri ONFROY Louis LAMARRE

MANIFESTATION 2023

MARS	4	Randonnée nocturne - APE
AVRIL	30	Fête médiévale - APE
	À définir	Tournoi U11 - ASN
MAI	8	Commémoration - commune et Ass. des Anciens Combattants
	15	Méchoui - AJEL
JUIN	2	Cérémonie du souvenir place Chris Heisler - Commune et ass.Anciens Combattants
	30	Kermesse de l'école - APE
	À définir	Tournoi seniors - ASN
JUILLET	14	Vide-greniers - AJEL
AOUT	19	Moules frites - AJEL
OCTOBRE	15	Repas des aînés offert par la municipalité
NOVEMBRE	4	Soirée théâtre - APE
	11	Commémoration de l'Armistice de 1918 – commune et Ass. des Anciens Combattants
DECEMBRE	8	Fête des Lutins - APE
	14	Concours de belote - AJEL

Etat Civil 2022

Naissances

ENault Maylo	09 janvier 2022
FREMY Mathia	07 février 2022
HEBERT LOUISE Lenny	19 février 2022
GUILLOIS Elio	26 mars 2022
SCHLUDE Léna	21 avril 2022
GRANDJEAN Anne	17 juin 2022
LAUNEY Constance	05 juillet 2022
HOAREAU Gabriel	09 juillet 2022
TRAVERS Eloi	10 octobre 2022
LANGLAIS Raphaël	06 décembre 2022
LECOMTE Eden	07 décembre 2022

Mariage

HUGNIT Valère et OUDINET Rebecca	07 mai 2022
PICQUET Maxime et VIEL Sandrine	04 juin 2022
HOSSIN Gwenaël et BARBANCHON Audrey	04 juin 2022
LECONTE Philippe et LEBOYER Emilie	04 juin 2022
FEUARDENT Pascal et AGNEZ Mélanie	23 juillet 2022
MARGUERY Jordan et FOURNEL Adeline	13 août 2022
JEANNIN Pierre et LENORMAND Elise	27 août 2022

Décès

LETORDS Bruno	30 décembre 2021
MARION Viviane	31 décembre 2021
TRAVERT Jean-Claude	09 février 2022
JOUAN Marie	22 février 2022
DA GRAÇA Emmanuel	13 mars 2022

Négrevillais résidant en maison de retraite décédés dans l'année :

ONFROY Marcelle
CONFIANT Robert
LECONTE Léonie

Infos diverses

DEFIBRILLATEURS Deux appareils sont à la disposition du public :

- à la mairie en extérieur
- au stade municipal à l'intérieur du Club House.

PAROISSE STE ANNE Pour tout renseignement :

Contactez le père Vincent Daniel Résidant à Bricquebec en Cotentin au 02 33 04 28 08

SALLES Réservations et tarifs au 02.33.95.08.46 auprès de Mme Baudin pour :

- ⇒ SALLE DES FETES
- ⇒ SALLE BEAUDOUIN : ouverte à la location uniquement pour vin d'honneur ou

Les assistantes maternelles agréées

DUBOST Amélie, 204 route de Rouville	06.19.25.29.93
HUBERT Fabienne, 351 route du Hameau Brisset	02.33.95.08.44
LANGLOIS Sophie, 1086 route de La Ville de Caen	02.33.41.81.90
PASQUIER Emmanuelle, 1258 route de La Ville de Caen	06.74.38.67.26
Mam « les petits loups »	Ida LEPETIT 06.37.03.19.81
5 Allée du Clos Bocage	Mylène DOREY 06.76.01.39.55
	Nathalie ROULLAND 06.08.11.70.23

Bus France Service

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Le **Bus France Services** est un **relais de proximité** qui offre un **premier niveau d'information** pour vos démarches administratives du quotidien, **en lien avec 9 partenaires**.

Deux agents, Audrey et Myriam vous accueillent **gratuitement** à bord du bus et sont à votre disposition pour **vous accompagner** pour toutes les **formalités administratives** que vous souhaitez accomplir :

- Création d'un compte Ameli, déclaration trimestrielle, actualisation Pôle Emploi, pré-demande de carte d'identité, pré-demande de passeport, permis de conduire, demande de retraite, etc.

Des **outils informatiques** et une **aide** à l'utilisation des **services numériques** vous sont proposés : rendez-vous avec nos partenaires en visio, scan et obtention de documents, aide aux **démarches en ligne**.

Accès handicapés, espace confidentiel.



Le Bus France Services vient en complément des Maisons du Cotentin labellisées France Services ou Manche Services sur tout le territoire.

OÙ NOUS RENCONTRER ?

LES LUNDIS

9h30-12h : Bricquebec-en-Cotentin, place des Buttes
14h-16h45 : Martinvast, face à la Maison du Cotentin

LES MARDIS

9h15-12h : Portbail-sur-Mer, place Edmond Laquaine
14h-16h45 : Saint-Sauveur-le-Vicomte, place Auguste Cousin

LES MERCREDIS

9h15-12h : Cherbourg-en-Cotentin - Tourlaville - Zone commerciale Pontmarais
14h-16h30 : Cherbourg-en-Cotentin - La Glacière - Parvis de la mairie

LES JEUDIS

9h30-12h : Bricquebec-en-Cotentin, Place Sainte-Anne
14h-16h30 : Cherbourg-en-Cotentin - Charcot Spannel, face à la maison Flora Tristan

LES VENDREDIS

9h15-12h30 : Montebourg, place du Gal de Gaulle

N'hésitez pas à prendre rendez-vous grâce aux contacts ci-dessous ou directement à la Maison du Cotentin proche de chez vous !

CONTACTS :

Audrey : 06 79 72 84 42
Myriam : 07 88 85 89 00
accueil.bus@lecotentin.fr

Infos diverses

Application PANNEAUPOCKET

Voilà maintenant plus d'une année que la commune communique vers ses habitants de façon rapide, simple, succincte et efficace. Cela permet de partager tous types d'informations et d'alertes émises par :

- La mairie
 - le conseil municipal
 - le conseil municipal des jeunes
 - les infos diverses liées à la vie de la commune (cérémonies, écoles, travaux, recherche d'objets ou d'animaux perdus....)
- La communauté d'agglomération du Cotentin
 - Cap Cotentin
- Les services publics, les organismes sociaux
 - les déchetteries
 - la collecte des déchets
 - le recensement
 - l'Unité de Soins Régulée Hospitalière de Valognes
 - la lutte contre la précarité énergétique
- Les associations caritatives, sportives, culturelles

Ce ne sont là que des exemples d'informations parmi d'autres, toutes informations utiles aux Négrevillais pouvant être partagées sur PanneauPocket.

Alors si vous n'avez pas encore franchi le pas n'hésitez pas à vous joindre à la communauté d'utilisateurs Négrevillais en suivant la démarche ci-dessous :



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

Démarches administratives

CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer auprès de mairies équipées d'un dispositif de recueil (Bricquebec-en-Cotentin, Valognes, Cherbourg-en-Cotentin...) Pour déposer une demande de CNI ou passeport, vous devez préalablement prendre rendez-vous auprès de la mairie, laquelle vous précisera les pièces à fournir selon les cas.

Pour prendre rendez-vous :

Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN : 02 33 87 22 56

Mairie de VALOGNES : 02 33 95 82 22

En vue de simplifier les démarches, un téléservice de pré-demande en ligne est mis en place à l'adresse suivante : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Le délai estimatif d'obtention vous sera communiqué lors de votre rendez-vous.

Il est conseillé d'anticiper sa demande car les délais pour obtenir un rendez-vous peuvent être importants.



RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant leur anniversaire, à la mairie du domicile. L'attestation remise lors du recensement sera réclamée lors de toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

De plus, les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans. www.defense.gouv.fr/jdc

PACS

Depuis le 01 novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS), effectué auparavant au greffe du tribunal d'instance, peut se faire en mairie. Il est toujours possible de le faire devant un notaire.

Constituer le dossier à déposer à la mairie :

-Convention PACS complétée (Cerfa 15726*02 (1))

-Attestation de résidence commune et absence de lien de parenté (Cerfa 15725*03(1))

-Pièces d'identité en cours de validité

-Actes de naissance de moins de 3 mois

Un rendez-vous sera pris lors du dépôt du dossier pour l'enregistrement, la signature et la remise du récépissé. Téléchargeable sur www.service-public.fr



Convention-type de pacte civil de solidarité (Pacs) (Formule 15725-1 à 15725-3 du 06/08/2016)

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) pour regrouper votre vie commune, dans votre mairie de résidence commune, ou dans votre consulat de rattachement dans le ressort d'appartenance de votre commune.

Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative avant de remplir ce formulaire.

Vous devez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, dater et signer complètement cette convention de Pacs.

Pour rendre effectif votre Pacs, vous devez vous rendre devant l'Officier de l'état civil de la commune dans laquelle vous faites votre résidence commune ou, pour les couples partenaires résidents à l'étranger, devant l'agent consulaire du consulat de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est établie votre résidence commune, et présenter :

le formulaire Cerfa n° 15725*02 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;

ce formulaire complété, si vous avez opté pour l'établissement d'une convention-type de Pacs dans le formulaire Cerfa n° 15725*03 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;

les pièces justificatives nécessaires listées dans la notice explicative n°52170*02.

AUTORISATION SORTIE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire national des mineurs est obligatoire.

L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un formulaire cerfa 15646*01, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, téléchargeable sur www.service-public.fr L'autorisation doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. En outre, le mineur doit être en possession des autres documents de voyage requis : soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte d'identité nationale d'identité valide. **AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE N'EST NECESSAIRE**

Démarches administratives

Règles d'urbanisme à respecter

La commune de Négreville possède une carte communale qui définit les zones constructibles. Elle reste le document de référence en attendant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui est en cours d'élaboration. Les lotissements font l'objet de règlements particuliers qui prévalent sur le règlement d'urbanisme général qui s'applique sur la commune.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer à la mairie qui les transmet au service d'instruction d'autorisation du droit des sols (centre instructeur Centre Est Cotentin à Valognes). Ce service travaille en prestation pour le maire qui a la responsabilité de l'urbanisme sur sa commune. Les prestations sont facturées à l'acte.

Il appartient au maire de faire respecter les règles d'urbanisme et de transmettre les constats d'infraction au procureur de la république.

Déclaration préalable de travaux en 2 ex. (3 ex. en périmètre classé)

Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment :

- ⇒ Pose ou agrandissement de fenêtres de toits, création de puits de lumière
- ⇒ Pose de panneaux photovoltaïques
- ⇒ Pose ou remplacement de volets, huisseries ou toiture avec matériaux ou couleurs différents
- ⇒ Bardage de façade

Construction nouvelle dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 5m² et inférieure à 20 m² :

- ⇒ Construction véranda, terrasse couverte, carport
- ⇒ Extension d'habitation
- ⇒ Appentis, abris de jardin, cabane,

Autres :

- ⇒ Construction d'une clôture d'une hauteur supérieure à 2 m. ou en zone classée
- ⇒ Changement de destination en surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²
- ⇒ Aménagement de combles d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²
- ⇒ Construction d'une piscine d'une surface supérieure à 10 m² et inférieure à 100 m² non couverte

Demande de permis de construire en 4 exemplaires (5 ex. en zone classée)

Construction dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m² :

- ⇒ Maison d'habitation (au-delà de 150 m² de surface de plancher ou de surface au sol, le recours à un architecte est obligatoire)
- ⇒ Extension d'habitation
- ⇒ Garage, carport, véranda, terrasse couverte
- ⇒ Appentis, abris de jardins, cabane

Autres :

- ⇒ Changement de destination en surface de plancher supérieure à 20 m²
- ⇒ Aménagement de combles d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- ⇒ Construction d'une piscine d'une surface supérieure à 100 m² ou couverte
- ⇒ Pose de mobil-home
- ⇒ Bâtiment agricole, hangar

Lutte contre le frelon asiatique

La municipalité participe à la lutte contre le frelon asiatique qui a lieu d'avril à novembre, sous forme d'une convention avec le FDGDON moyennant une cotisation annuelle et la prise en charge financière de la destruction. Toute personne repérant un nid de frelons asiatiques sur la commune doit le signaler à la Mairie qui se rendra sur place pour contrôler et effectuera les démarches nécessaires.

A noter !

Le nid doit être visible ou repérable et actif faute de quoi l'entreprise ne pourra intervenir. La destruction de nid de frelon européen reste à la charge du demandeur.

	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon			
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.	Dans un bati, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).
Procédure	<p align="center">NID A SIGNALER EN MAIRIE</p> <p align="center"><i>Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p><small>LUTTE COLLECTIVE DEPARTEMENTALE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX</small></p> <p><small>FDGDON Renseignements sur : www.frelonsasiatique50.fr</small></p> <p>LA COLONIE DE CE NID DE FRELONS ASIATIQUES A ETE DETRUITE</p> <p>L'ENVELOPPE DU NID VA SE DEGRADER PROGRESSIVEMENT AVEC LES INTEMPERIES</p> <p>IL EST DONC INUTILE DE SIGNALER CE NID A LA MAIRIE</p> <p><small>CETTE AFFICHE EST REALISEE A PARTIR DE COMPOSANTS BIODEGRADABLES. MERCI DE LA LAISSER SUR PLACE</small></p> </div>		<p align="center">NE PAS SIGNALER EN MAIRIE</p> <p>Si je veux détruire le nid, je prend contact avec une entreprise spécialisée.</p> <p>Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.</p>

Services de proximité

Services de proximité proposés par l'ensemble des communes « Coeur Cotentin »

1- La mise en valeur de notre patrimoine avec Le pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

Le label "Pays d'art et d'histoire" a été obtenu en janvier 2001 par le regroupement des cantons de Bricquebec, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Valognes sous le nom de « Clos du Cotentin ». Il a pour objectif la mise en œuvre d'une politique d'animation et de valorisation du patrimoine. Demandez le programme !

Informations sur : <https://www.lecotentin.fr/pays-dart-et-dhistoire> ou sur <http://closducotentin.over-blog.fr/>

2- La petite enfance

2-1- le Relais petite enfance ex. Relais Assistante Maternelle

Les enfants, accompagnés de leur Assistant(e) Maternel(le), peuvent bénéficier des Matinées d'éveil proposées par le RAM. Pour les parents, des permanences sont assurées par Aurélie FLOQUET, Elodie MINERBE et Pearl HUBER, animatrices du service. Ces temps d'échanges, uniquement sur rendez-vous, sont dédiés aux parents et professionnels qui souhaitent obtenir des informations complémentaires.

Informations sur : <https://lecotentin.fr/ram-du-cœur-du-cotentin>

Maison de Services au Public

22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES

Tél. : 02.33.40.08.60 Mail : ram.coeurcotentin@lecotentin.fr

2-2-les Multi-accueils :

Le multi-accueil est un établissement d'accueil collectif pour les jeunes enfants. Il permet de répondre aux besoins des parents en proposant un accueil pour les enfants non scolarisés âgés de 10 semaines à 4 ans.

A Valognes , le Multi-Accueil "La Farandole"

Nathalie CAUVIN, Directrice

22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

02 33 40 36 35 - multi-accueil@coeur-cotentin.fr

A Bricquebec, le Multi-accueil « les Bou'd'Chou » géré par l'Association Familles Rurales.

45 place des buttes - 50260 BRICQUEBEC

Tél : 02.33.53.61.31

afrbricquebec@wanadoo.fr

3- Les bibliothèques, le Réseau Lire@coeur

Les bibliothèques de Bricquebec en cotentin, Brix, Saint Joseph, Sauxemesnil, Sottevast Tamerville et Valognes fonctionnent en réseau. Cela permet aux usagers de bénéficier des services suivants de lecture publique et animations.

Renseignements, horaires et contact disponible sur <https://www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr/>

4- Les centres de loisirs

Soit par convention soit par accord, les centre de loisirs suivants peuvent accueillir vos enfants entre 3 et 12 ans. Pour les mercredis temps scolaires et petites vacances vous pouvez contactez les centres de Sottevast, Bricquebec-en-Cotentin et pour les vacances scolaires d'été : Sottevast, Bricquebec-en-Cotentin, Valognes, St Joseph (juillet), Valognes. Renseignements auprès de :

- ✓ Sottevast- Ligue de l'enseignement : 06.08.06.95.28 ou <http://acm.sottevast.laliguenormandie.org> ou auprès de la mairie
- ✓ Bricquebec-en-Cotentin- Familles Rurales : 02 33 53 26 90
- ✓ Mairie de Valognes- direction « Sport-jeunesse-Vie associative » : 02 33 95 82 44 ou jeunesse@valognes.fr
- ✓ Familles Rurales Saint Joseph : 02 33 57 76 59 ou auprès de la mairie

Gestion des déchets

LA COLLECTE



La collecte des déchets est assurée par la communauté d'agglomération du Cotentin **tous les lundis** sur la commune en alternance une semaine sur 2.

- ⇒ semaines impaires pour les containers jaunes (emballages recyclables)
- ⇒ semaines paires pour les containers noirs (ordures ménagères)

Calendrier de ramassage 1^{er} semestre 2023

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 D	1 M semaine	1 M semaine	1 S	1 L	1 J 22
2 L	2 J 5	2 J 9	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M semaine	3 S
4 M semaine	4 S	4 S	4 M	4 J 18	4 D
5 J 1	5 D	5 D	5 M semaine	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J 14	6 S	6 M
7 S	7 M semaine	7 M semaine	7 V	7 D	7 M semaine
8 D	8 M 6	8 M 10	8 S	8 L	8 J 23
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M semaine	10 S
11 M semaine	11 S	11 S	11 M	11 J 19	11 D
12 J 2	12 D	12 D	12 M semaine	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J 15	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M semaine
15 D	15 M semaine	15 M semaine	15 S	15 L	15 J 24
16 L	16 J 7	16 J 11	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M semaine	17 S
18 M semaine	18 S	18 S	18 M	18 J 20	18 D
19 J 3	19 D	19 D	19 M semaine	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J 16	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M semaine
22 D	22 M semaine	22 M semaine	22 S	22 L	22 J 25
23 L	23 J 8	23 J 12	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M semaine	24 S
25 M semaine	25 S	25 S	25 M	25 J 21	25 D
26 J 4	26 D	26 D	26 M semaine	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J 17	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M semaine
29 D	29 M semaine	29 S	29 L	29 J 26	29 V
30 L	30 J 13	30 D	30 M	30 V	
31 M	31 V		31 M semaine		

Calendrier de ramassage 2^{er} semestre 2023

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M semaine	1 V
2 D	2 M semaine	2 S	2 L	2 J 44	2 S
3 L	3 J 31	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M semaine	4 S	4 L
5 M semaine	5 S	5 M	5 J 40	5 D	5 M
6 J 27	6 D	6 M semaine	6 V	6 L	6 M semaine
7 V	7 L	7 J 36	7 S	7 M semaine	7 J 49
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M 45	8 V
9 D	9 M semaine	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J 32	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M semaine	11 V	11 L	11 M semaine	11 S	11 L
12 M 28	12 S	12 M	12 J 41	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M semaine	13 V	13 L	13 M semaine
14 V	14 L	14 J 37	14 S	14 M	14 J 50
15 S	15 M	15 V	15 D	15 M semaine	15 V
16 D	16 M semaine	16 S	16 L	16 J 46	16 S
17 L	17 J 33	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M semaine	18 S	18 L
19 M semaine	19 S	19 M	19 J 42	19 D	19 M
20 J 29	20 D	20 M semaine	20 V	20 L	20 M semaine
21 V	21 L	21 J 38	21 S	21 M	21 J 51
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M semaine	22 V
23 D	23 M semaine	23 S	23 L	23 J 47	23 S
24 L	24 J 34	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M semaine	25 S	25 L
26 M semaine	26 S	26 M	26 J 43	26 D	26 M
27 J 30	27 D	27 M semaine	27 V	27 L	27 M semaine
28 V	28 L	28 J 39	28 S	28 M	28 J 52
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M semaine	29 V
30 D	30 M semaine	30 S	30 L	30 J 48	30 S
31 L	31 J 35	31 M			31 D

La collecte des déchets est maintenue les jours fériés à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. **Pour ces 3 dates, la collecte sera décalée.**

Jours fériés



Je ne surcharge pas mes bacs.
Ils risquent de ne pas être collectés.
Le couvercle doit pouvoir se fermer et jamais de sacs hors des bacs.

En cas de déménagement
laissez sur place vos deux bacs en veillant à ce qu'ils soient propres lors de votre départ.

Merci
Les agents de la collecte sont à votre service chaque jour de l'année.
Respecter ces quelques consignes, c'est respecter leur travail.

Je nettoie mon bac régulièrement

Bac cassé, trop petit ou trop grand, rendez-vous sur lecotentin.fr

Gestion des déchets

LES DECHETERIES

»» LES DÉCHÈTERIES «« DU COTENTIN



- Caisson de réemploi
- Accueil des pneumatiques
- Accueil amiante (sur RDV)
- Accueil des DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublements)

Les 15 déchèteries du Cotentin sont accessibles sans carte d'accès ou limite géographique pour les particuliers du Cotentin.

Les horaires sont uniformisés :

Été : 9 h. à 12h. – 13h.30 à 18h.30

Hiver : 9 h. à 12h. – 13h.30 à 17h.30

Fermeture les jours fériés

A proximité :

VALOGNES:

La Fosse Prêmesnil, tel : 02.33.95.21.05

➤ Ouvert du lundi au samedi

BRICQUEBEC-EN-COTENTIN :

Les Chasses Crochues, tel : 02.33.52.38.09

➤ Ouvert le lundi-mardi-mercredi-vendredi-samedi. Fermé le jeudi.

Les entreprises et professionnels sont autorisés à accéder sur site sous conditions financières, pour plus d'information contacter la déchèterie ou decheteries@lecotentin.fr.

plus d'infos sur le site lecotentin.fr
rubrique déchèteries

Au cimetière aussi je trie



Les pots en plastique (vidés de la terre et des végétaux) sont à déposer dans le container jaune, ainsi que les emballages plastiques des bouquets de fleurs ou des compositions florales.

Les déchets compostables comme les fleurs fanées, les plantes avec la motte de terre, les feuilles sont à déposer sur le compost qui se trouve au fond du cimetière (à droite de l'ossuaire). Il est important de ne pas mettre de plastique sur le tas de compost

Les fleurs artificielles, la mousse synthétique, les rubans sont à déposer dans le container des déchets ménagers (couvercle noire).

Gestion des déchets

Mémo-tri

CHAQUE GESTE COMPTE, MAITRISONS NOS DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS

En +

- ▶ vidés de leur contenu
- ▶ en vrac sans sac
- ▶ non imbriqués sans les laver

TOUS LES FILMS ET SACS PLASTIQUES

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES POTS ET BARQUETTES, TOUS LES SACHETS ET ÉCO-RECHARGES, TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES

TOUS LES PAPIERS ET CARTONS

EMBALLAGES EN VERRE

Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association 

- ▶ vidés de leur contenu
- ▶ en vrac sans sac sans les laver

BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE
Sans bouchons, capsules ou couvercles

ATTENTION
Sont à déposer avec vos ordures ménagères : pots de fleurs, vaisselles, faïence, vitrocéramique, porcelaine...

ORDURES MÉNAGÈRES

LES EXCEPTIONS DU TRI :

- les déchets d'hygiène
- les déchets d'entretien ménager
- les petits objets cassés
- les restes alimentaires

à déposer dans un sac fermé

BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS MON COMPOSTEUR :

- marc de café, filtres, sachets de thé biodégradable
- épluchures
- petits cartons d'emballage
- papier essuie-tout, rouleau en carton
- petits branchages

En cas d'absence de composteur

Sur lecotentin.fr, retrouvez :

- ▶ Toutes les informations sur les consignes de tri,
- ▶ Les jours et heures de collecte,
- ▶ Les modalités pour changer de bacs ou récupérer vos sacs.

POUR EN SAVOIR +

triercestdonner.fr
lecotentin.fr

CIITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

[f](#) [t](#) [v](#) [i](#) [i](#) [g](#)
lecotentin.fr

Gestion des déchets

Mémo-tri

→ à déposer dans les bornes de collectes à textile, disposées partout sur le territoire

TEXTILE D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)

- ▶ propre et sec même abîmé
- ▶ en sac
- ▶ chaussures liées par paire



Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés. Pour plus d'informations sur la 2e vie de vos textiles déposés où pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



→ autres déchets à déposer en déchèterie

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



Gros électroménagers froids et hors froids



Petits électroménagers



Ampoules, néons

DÉCHETS D'AMEUBLEMENT



Mobilier, literie, couettes, oreillers, etc.



DÉCHETS COMPOSTABLES



Résidus de jardin : branches, tailles et tontes

DÉCHETS DANGEREUX



Déchets dangereux des ménages



Piles et accumulateurs



Batteries



Extincteur



Huile de vidange



Huile de friture



DÉCHETS VALORISABLES



Ferrailles, métaux



Cartons



Bois

AUTRES DÉCHETS



Inertes, déblais, gravats



Tout venant non valorisable

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

AMIANTE LIÉ | > Uniquement sur rendez-vous à Tourlaville, Gréville-Hague, Les Pieux, Port-Bail et Valognes.

PNEUMATIQUES | > Uniquement à Gréville-Hague, Querqueville, Cherbourg-Octeville, Tourlaville, Varouville, Le Ham, Port-Bail, Bricquebec et Héauville.

Sur lecotentin.fr, retrouvez :

- ▶ Toutes les informations sur les consignes de tri,
- ▶ Les jours et horaires d'ouverture des déchèteries,
- ▶ Les modalités pour les dépôts d'amiante



Règles de bon voisinage



Extrait de l'arrêté préfectoral N°97-159 réglementant certaines activités bruyantes

« ... Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30

Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H ... »



Extrait de l'arrêté préfectoral N°05-84 réglementant le brûlage des végétaux

« ... Article 1^{er} : le brûlage des souches des produits de taille des végétaux persistants, de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit ...

Article 3 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 01 avril et 31 octobre à une distance d'au moins 200 m. des habitations et 100 m. des routes»



Extrait de l'arrêté préfectoral du 30/11/70 concernant l'élagage

« ... Article 1^{er} : Chaque année, à dater **du 31 décembre jusqu'au 1^{er} mars** de l'année suivante, les branches, les haies vives ou haies taillées et les racines qui avanceraient sur le sol des routes, chemins départementaux, voies communales et chemins ruraux, et dans l'emprise du chemin de fer, seront coupées à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou des fermiers ... »

La fibre optique utilisera le réseau aérien de téléphonie. Les branches situées en bordure des voies devront impérativement être coupées avant le déploiement du réseau fibre. A défaut le gestionnaire de la voirie pourra prendre la décision de le faire réaliser par une entreprise à la charge du riverain.

Entretien des haies

Les haies sont des réservoirs de biodiversité. Elles abritent de nombreuses espèces notamment des oiseaux. Il est donc recommandé de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres pendant les périodes de nidification (**entre le 15 mars et le 31 juillet**).

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du **16 mars au 15 août**.



Pour réduire les déchets et éviter le brûlage, l'Agglomération du Cotentin a mis en place un service de broyage à domicile pour les branchages et les tailles de haie. Renseignements : lecotentin.fr/le-broyage-domicile

On en parle

« Nouvelle rubrique » pour vous raconter ce qui se passe dans notre commune mais qui ne fait pas nécessairement l'objet d'un article dans les journaux de la presse locale.

Si vous avez des événements de cet ordre, n'hésitez pas à nous les communiquer (voir coordonnées en dernière page)

17 septembre 2022



Dans le cadre des journées du Patrimoine, le clos du Pays d'Art et d'Histoire « Le clos du Cotentin » a organisé une visite guidée de notre commune. L'objet : la découverte du bâti et des Moulins du bourg de Négreville. Une trentaine de personnes de tous âges étaient présentes et ont pu apprécier l'histoire et les anecdotes de notre très riche patrimoine présentés par Anne Sophie, guide conférencière.



25 octobre 2022

Venue de « Movi press » chez Mme Liliane Travers, avec un accueil assuré par Mr et Mme Gérard et Pascale Rose. Le principe est simple : après avoir pris un rdv en ligne sur le site « Movi Press », vous venez déposer vos pommes et autres fruits à jus et vous repartez avec des pochons de jus de fruit pressés ! Un vrai succès le mardi 25 octobre avec plus d'une centaine de personnes accueillies !

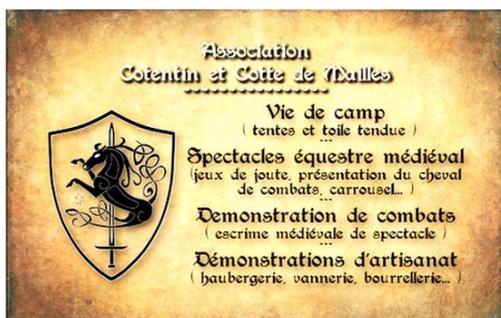
« Le goût des rencontres normandes »

« Reportage diffusé sur France 3 « Cuisine Médiévale à Négreville » le 1^{er} octobre 2022.

« Le chef David Gallienne part à la rencontre des hommes et des femmes de notre région, à l'écoute de leurs histoires, à la découverte des produits, des goûts et des repas qu'ils préparent et partagent. Cette émission est diffusée chaque samedi à 11h30 et le mercredi à 10h15 sur France 3 Normandie. Tourné en partie à Négreville puis au château de Saint Sauveur, nous retrouvons les membres de l'association négrevillaise **Cotentin et Cotte de Mailles**. Le chef David Gallienne part à la rencontre des hommes et des femmes de notre



région, à l'écoute de leurs histoires, à la découverte des produits, des goûts et des repas qu'ils préparent et partagent. Cette émission est diffusée chaque samedi à 11h30 et le mercredi à 10h15 sur France 3 Normandie et vous pouvez (re)voir celle qui prend place à Négreville sur le site france.tv où elle est disponible en replay jusqu'au 01/10/2023. (www.france.tv/france-3/normandie/le-gout-des-rencontres-normandes/4158547-cuisine-medievale-a-negreville.html)



Rétro 2022

📍 NÉGREVILLE. Vœux municipaux

« Un nouveau regroupement scolaire à la rentrée 2023 »

INTERVIEW

Guy Lesénéchal
et Anne Madeleine
Maire et adjointe
à la vie scolaire

Vers quelles personnes vont vos premières pensées en ce début d'année ?

Tout particulièrement vers le personnel municipal, qui a conduit ses missions avec professionnalisme, disponibilité et un grand pouvoir d'adaptation dans cette période pleine d'incertitudes et de protocoles changeants suivant les évolutions de la pandémie et des directives gouvernementales et préfectorales.

L'association Restauration récréation a été largement mise à contribution, et sa présidente a régulièrement pallié les besoins en personnel supplémentaire pour encadrer les enfants. Tous nos remerciements à Christèle et aux membres du bureau.

« Je lance un appel aux bénévoles pour renforcer nos associations »

Cette année a été compliquée pour toutes les associations de la commune, qui ont dû annuler une grande partie de leurs manifestations, mais aussi pour renouveler les équipes dirigeantes. La commune est reconnaissante en-

vers les personnes qui ont accepté de prendre des responsabilités dans les bureaux des associations et vont ainsi permettre de maintenir une animation au sein de la commune et de poursuivre des activités sportives de l'ASN.

Je lance un appel aux bonnes volontés pour renforcer ces équipes dirigeantes qui risquent de s'essouffier.

Comment s'est déroulée la vie à l'école ? Y a-t-il des nouveautés dans l'organisa- tion ?

J'associe à ces remerciements l'équipe d'enseignants, avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration, permettant la mise en place d'une bibliothèque d'école et le complément de l'équipement numérique avec le soutien de l'Education nationale.

Sur le plan de l'organisation, nous avons lancé l'étude d'un regroupement scolaire (Sivos : Syndicat intercommunal à vocation scolaire) sur les sites de Négreville et L'Étang-Bertrand pour les communes de Négreville, L'Étang-Bertrand, Magnéville et Morville.

Ce regroupement pourrait être effectif pour la rentrée scolaire 2023-2024, et nous sommes prêts à ouvrir une 5^e classe en 2023, ainsi qu'une garderie.

Il y a tout de même eu une période d'accalmie cet été...

Heureusement ! Le 4 juin, nous avons ainsi pu recevoir une délégation américaine et avons pu faire participer les



➔ Le maire, Guy Lesénéchal, et Anne Madeleine, adjointe à la vie scolaire et déléguée communautaire à l'Agglomération du Cotentin, présentent leurs vœux les plus chaleureux aux habitants de Négreville

enfants de primaire à la commémoration du crash de l'avion C47 à Rouville.

Un peu plus tard, nous avons également réussi à réunir nos anciens autour d'un repas offert par la municipalité.

Un mot sur l'évolution des travaux dans la commune ?

Au cours de cette année 2021, nous avons poursuivi la rénovation de la salle des fêtes, en renouvelant le matériel de cuisine ainsi que les ventilations et finalisé le sas d'entrée.

Nous avons procédé à des réfections et aménagements de voirie aux lieux-dits La Sicquetterie et route du hameau Dagoury. Nous avons effectué l'entretien des principaux chemins de la commune.

Il y a aussi eu le remplacement des anciens panneaux d'affichage vétustes, afin de conserver l'information sous format papier sur l'ensemble du territoire, en complément de la presse et de notre application Panneau Pocket.

Deux panneaux grillagés seront d'autre part mis à disposition des associations pour leur permettre d'annoncer leurs événements et animations. Enfin, il est prévu la mise en place d'une nouvelle collecte pour améliorer le service.

Et le grand projet de restaura- tion scolaire ?

Nous avons également finalisé notre projet en intégrant les nouvelles normes sur la consommation d'énergie et les

bilans carbone de la construction. Des démarches qui nous ont valu 6 mois de retard sur le planning.

Nous avons obtenu des financements dans le cadre du Plan de relance de l'État à hauteur de 40 % des dépenses, mais aussi du Département ainsi que du fonds de concours de l'Agglomération du Cotentin. Les appels d'offres seront lancés en début d'année, pour un démarrage des travaux au printemps 2022.

Votre objectif de campagne était de redynamiser le bourg...

En effet, nous gardons à l'esprit cet objectif. Dans ce but, au cours de cette année, nous allons lancer les études pour

l'aménagement du terrain derrière la mairie, avec un espace jeux pour les enfants, un terrain de pétanque.

Il y aura une étude de viabilité d'un commerce de proximité dans le bourg, nous y réfléchissons en corrélation avec la construction voisine de la cantine, l'aménagement de la voie qui dessert le lotissement de la Croix-Rouge.

« Raccordement à la fibre fin 2023 »

Les études pour la mise en place de la fibre ont démarré dans la commune. Les travaux de déploiement devraient avoir lieu en 2022-2023, pour une commercialisation des raccordements fin 2023.

Et nous avons conventionné avec le SDEM pour une analyse thermique des bâtiments communaux afin de faire un programme de travaux pour diminuer les consommations d'énergie.

Votre message aux habi- tants ?

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans la commune. Avec l'équipe municipale, nous sommes à leur disposition pour répondre à leurs questions et pour les aider dans leurs démarches et leur intégration dans la vie communale.

Propos recueillis
par Elisabeth GAVARD

📍 NÉGREVILLE. Mise en avant du riche patrimoine de la commune

Un nouveau panneau place de la mairie

DEPUIS quelque temps, les habitants ont pu observer l'apparition d'un panneau situé juste en place de la mairie. En ce vendredi 7 janvier a eu lieu l'inauguration officielle en présence du maire, Guy Lesénéchal, de Julien Deshayes, animateur du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin, d'Odile Thominet, vice-présidente de l'agglomération en charge de la valorisation du patrimoine, et de Grégoire Martin, conseiller en gestion du patrimoine. L'occasion pour les participants d'évoquer avec enthousiasme la richesse unique du patrimoine de cette commune. « Il est certain que si l'on songe à l'abondance des bâtiments magnifiques situés à Négreville, son bourg, son pont, ses fermes, manoirs, châteaux... le résumé qui apparaît sur ce panneau est bien entendu trop bref », a insisté Julien Deshayes, précisant qu'il s'agissait d'une étape dans la mise en évidence de ce passé et que dans le futur seront jalonnés certains éléments méritant une mise en lumière. Odile Thominet a souligné l'importance de ces travaux desti-



➔ Julien Deshayes, Odile Thominet et Guy Lesénéchal ont officiellement inauguré la plaque présentant l'histoire passionnante et le riche patrimoine de Négreville.

nés à attirer l'attention sur les hauts lieux patrimoniaux des cantons. Julien Deshayes a évoqué le programme dans lequel s'inscrit ce panneau : « Nous en avons livré 16 et 12 sont installés comme à Saint-Martin-le-Hébert, Les Perques, l'Étang Bertrand, Breuville. Déjà en 2016 avait été inauguré

le panneau situé dans l'enceinte médiévale du château. Nous avions du reste fait appel à un artiste bien connu, Christophe Rouil, qui avait donné sa note artistique. Ces panneaux sont ensuite progressivement enrichis par une ambiance d'ensemble, avec la disposition d'un banc ou de planta-

tions paysagères... » Guy Lesénéchal a précisé qu'il avait été fait appel à des entreprises locales pour la réalisation de ce panneau qui reçoit un excellent accueil des habitants. Et qui a bénéficié pour son financement de l'apport de fonds européen pour le développement rural.

📍 NÉGREVILLE. Commémoration du 8 Mai

« N'oublions pas la guerre »

CES MOTS de Geneviève, Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, ont résonné dimanche autour du monument aux Morts de Négreville à l'occasion du dépôt de gerbes, qui s'est déroulé en présence de l'ancien maire, Yves Langlois, et de Guy Lesénéchal, nouveau maire de la commune.

Des fleurs déposées par les enfants

Après la messe célébrée à Briquebec, le message de la ministre a été lu : « En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux Morts et mémoriaux, nous commémorons le 77^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, avec une singularité toute par-



➔ Le maire Guy Lesénéchal lisant le texte de la ministre en présence des officiels et des enfants, qui ont apporté des fleurs.

ticulière, en écoutant les douloureux échos du temps... Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire, mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. »

Le message de l'Union française des anciens combattants (Ufac) a mis en avant la capitulation de l'Allemagne nazie le

8 mai 1945 : « En ce jour de commémoration, rendons hommage aux innombrables victimes civiles et militaires des combats meurtriers, des bombardements aériens, de la captivité, de l'internement, de la déportation, des exécutions et exterminations ».

Des gerbes ont été déposées ainsi que des fleurs apportées par les enfants de l'école.

Rétro 2022

NÉGREVILLE. 78^e anniversaire du Débarquement

Commémorer et transmettre aux générations futures

UNE IMPORTANTE assemblée s'est retrouvée samedi, sur la place de l'église, devant la plaque commémorant le tragique destin du soldat Chris Haisler, citoyen d'honneur de Négreville. Son C47 s'était écrasé en 1944 au village de Rouville et désormais ses cendres y sont dispersées.

En présence de nombreux soldats américains

Animée par la musique de l'Étoile Sottevastaise, la cérémonie a accueilli de nombreux soldats américains sous la houlette du colonel Andrew Hamann. Le maire Guy Lesénéchal, a rappelé : « Cette cérémonie se déroule à Négreville chaque année depuis le 7 juin 1999. C'est grâce à la ténacité des recherches d'un Négrevillais, Michel Rose, et de Michaël Simon, auteur du livre *Combats aériens sur le Cotentin* qu'ont pu être retrouvés les débris du C47 de l'US Air Force qui s'est écrasé sur le site de Rouville à Négreville dans la nuit du 6 juin 1944... La première cérémonie a eu lieu en 1999. Deux survivants de ce

crash, Karl Leston et Chris Haisler, y participeront. Karl Leston nous quittera peu de temps plus tard. Chris Haisler nous fera l'honneur de sa présence chaque année jusqu'à celle de juin 2007. C'est avec joie et avec une grande émotion qu'il recut le titre de citoyen d'honneur de la commune de Négreville. Il nous quittera en 2011 et, selon ses souhaits, ses cendres seront dispersées à Négreville sur la parcelle où s'écrasa son C47, en présence de son épouse Gloria, de ses enfants et de ses petits-enfants le 20 avril de cette même année. »

Les leçons de l'histoire

« Comment imaginer les sentiments qui pouvaient habiter ces jeunes soldats qui ont mis le pied sur les plages normandes, ou qui ont été parachutés dans les marais du Cotentin, envahis par la frayeur et animés par la bravoure, avec pour seule solution que d'avancer vers le feu fourni de l'ennemi, abandonnant leurs frères d'armes tombés à leur côté quand ils ont réussi à franchir les lignes allemandes ? », interroge Guy Lesénéchal avant d'inviter l'assistance à se



➔ Le maire Guy Lesénéchal, entouré de Stéphane Travers et Jacques Coquelin, devant les nombreux soldats américains

souvenir : « 78 ans après, les vétérans nous quittent les uns après les autres et ils sont peu aujourd'hui à pouvoir apporter leur témoignage aux générations qui ont eu la chance de ne jamais connaître la guerre et l'humiliation de l'occupation. »

L'émotion était déjà intense dans l'assemblée lorsque les dépôts de gerbe se sont succédés dans la plus grande ferveur. Une ferveur accentuée au

moment du dépôt des fleurs apportées par les enfants du groupe scolaire Camille-de-Mareuil. « Ils se souviendront et ils pourront continuer à faire vivre la mémoire de ces vétérans avec les générations futures », a poursuivi le maire, regrettant toutefois : « Nous pensions que nous avions retenu les leçons des grandes guerres du XX^e siècle, et pourtant aujourd'hui, dans l'est de

l'Europe, une nation libre et souveraine subit les horreurs de l'invasion de son territoire avec toutes les atrocités qui l'accompagnent. Nous ne sommes jamais à l'abri du pire, mais gardons toujours à l'esprit que la paix reste le bien le plus précieux pour les citoyens d'une nation. »

Faisant écho à ces propos, les écoliers ont interprété la chanson de Jean Ferrat *La paix*

sur terre, aux accents bouleversants : « Nous ne voulons plus de guerre, nous ne voulons plus de sang. Halte aux armes nucléaires, halte à la course au néant. Devant tous les peuples frères qui s'en porteront garants, déclarons la paix sur terre, unilatéralement. »

E. G.

NÉGREVILLE. Étape importante dans la restauration de cet édifice dont l'origine remonte au XII^e siècle

Les vannes désormais posées au moulin de la Ville

LA RESTAURATION du moulin de la Ville se poursuit. On se souvient de l'aventure dans laquelle s'est lancé Jean-Marie Robin, tombé amoureux de ce petit moulin à farine d'exception. Un bâtiment resté conforme à sa conception d'origine, inscrit au patrimoine des Monuments historiques (MH) et dont l'origine remonte au XII^e siècle.

Après la dépose des meules il y a quelques semaines, le mécanisme en bois a été démonté pour permettre sa restauration dans les ateliers de Moulins Patrimoine, une entreprise spécialisée située près de Coutances.

Déjà des centaines d'heures à le restaurer

Comme l'explique le restaurateur passionné, qui a déjà passé des centaines d'heures à restaurer patiemment et en suivant les règles de l'art de ce magnifique édifice, : « Des relevés dimensionnels et des plans ont été effectués, ainsi qu'un scan 3D du mécanisme réalisé par Guillaume Avoine, afin de pouvoir reproduire à tout moment des plans de détails. Merci à Guillaume pour cette aide précieuse. Les pièces de



➔ De gauche à droite : c'est au millimètre près qu'il a fallu ajuster les différentes pièces des vannes du moulin ; dont voici le résultat quelques jours après la pose.

chêne de premier choix nécessaires à la réalisation des roues à augs et des arbres ont été sélectionnées dans une des scieries les plus renommées de France, située en Auvergne. »

Une étape importante a été franchie début juillet avec la pose des vannes de décharge du bief. Constituées d'une structure imposante de 2,90 x 2,80 m et fabriquées avec un mètre cube de chêne débité en quartiers, ces vannes ont été réalisées de main de maître en

tout juste un mois par Michel Lemaquand, voisin du moulin et lui aussi très investi au quotidien dans le projet de restauration.

« La géométrie des vannes est parfaite, au millimètre près ! Un grand merci à Michel pour son expertise et son implication précieuse, se réjouit Jean-Marie Robin. Le projet ne laisse pas indifférent. Ainsi, Nicolas Jeuland, directeur de la carrière Sabco, basée à Lieusaint, a offert la fourniture du sable et des granulats nécessaires à la

restauration des ouvrages de maçonnerie du moulin. Je tiens également à le remercier pour sa générosité. »

Rappelons qu'à l'issue de la restauration, des sessions de production de farine artisanale pouvant faire l'objet d'ateliers pédagogiques seront organisées. Le moulin sera aussi utilisé pour sensibiliser les jeunes générations au potentiel et à l'intérêt des énergies renouvelables, ainsi qu'à l'histoire de l'énergie.

Et Jean-Marie Robin d'ajou-

ter : « Dans une seconde phase, la construction d'un four à pain au feu de bois pourrait être envisagée dans le cadre d'un projet éducatif afin de pouvoir reproduire le cycle complet de la fabrication du pain... »

Un appel aux dons lancé

Ce projet d'envergure nécessite et mérite en tout cas le soutien des passionnés d'histoire. Dans ce cadre, un appel aux

dons a été lancé avec la Fondation du patrimoine afin de le restaurer. Cet appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques.

E. G.

➔ Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/79170. À noter que la Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Rétro 2022

📍 **NÉGREVILLE.** Programme de restauration et de valorisation des haies mis en place par l'agglomération du Cotentin

Objectif : 3 km de haies bocagères plantées chaque année

COMME l'a rappelé le maire, Guy Lesénéchal, lors de l'importante réunion à la ferme de Caroline : « Nous avons connu les années 70 et la disparition de nombreuses haies. Nous sommes donc satisfaits de voir la démarche présentée aujourd'hui. » Une démarche qui vise à restaurer la biodiversité.

200 mètres de haies plantées pendant l'hiver 2022-2023 à la ferme de Caroline

« L'intégration d'une réflexion dans le projet de territoire du Cotentin autour des unités paysagères et de la biodiversité dans les schémas d'aménagement du territoire est essentielle pour assurer un développement équilibré entre l'homme et l'environnement qui l'entoure », rappelle David Marguerite, président de l'agglomération du Cotentin, qui était accompagné de Jean-René Lechâtreux, vice-président en charge de l'énergie, du climat et de la prévention des risques majeurs.

Ces derniers sont venus présenter la participation du Cotentin à l'opération « 10 000



→ Marine Beaumel (en jaune), technicienne bocage à l'agglomération du Cotentin, en train de présenter à l'assemblée le projet de reboisement à la ferme de Caroline.

arbres » et le programme d'aide à la plantation et à la restauration de haies bocagères, dont l'objectif est de planter 3 km de haies par an.

« La préservation des espaces naturels est un enjeu primordial pour le Cotentin, puisque ces derniers sont le support de notre équilibre. Cet environnement naturel exceptionnel garantit à la fois la qua-

lité de vie, mais conditionne également le développement, puisqu'il participe à l'attractivité territoriale... », explique Jean-René Lechâtreux.

Et l'élu d'insister : « L'exploitation de Négreville où nous sommes verra 200 m de haies plantées pendant l'hiver 2022-2023. C'est le deuxième chantier de plantation de haies, qui en appellera bien d'autres

dans les prochains mois pour atteindre l'objectif de 3 km de haies plantées chaque année. »

Les différents intervenants, y compris la propriétaire des lieux, Caroline Engel, passionnée de biodiversité et particulièrement bien choisie, puisque développant depuis des années des activités de tourisme agricole et équestre dans un

cadre idyllique, ont rappelé que la haie bocagère, identité paysagère du Cotentin, remplit plusieurs rôles importants : la préservation de la biodiversité (refuge pour la faune, corridors écologiques) ; la protection des troupeaux et des cultures ; la conservation des sols et la préservation de la ressource en eau (lutte contre l'érosion et le ruissellement, filtration des eaux) ; et la production de bois et de produits issus des arbres fruitiers.

« Les haies tendent à disparaître si nous n'agissons pas »

« Malgré ces nombreuses qualités, les haies bocagères tendent à disparaître si nous n'agissons pas. C'est pour cette raison que j'ai lancé en mars dernier notre programme d'aide à la plantation et à la restauration de haies bocagères », martèle David Marguerite.

Le président du Cotentin a ensuite laissé la parole à Ludovic Genet, de l'Agence de l'eau Seine Normandie, un partenaire qui a mis en avant le lien étroit existant entre les plantations de haies et leur capacité à retenir l'eau. Le terrain de la

LE PROGRAMME

Le programme de valorisation des haies bocagères de l'agglomération du Cotentin est destiné aux exploitants agricoles, aux particuliers ou aux collectivités. Deux conditions sont nécessaires pour pouvoir prétendre au programme : le projet de plantation doit être supérieur ou égal à 100 mètres et être rattaché à un réseau de haies déjà existant (au nom de la continuité écologique). Trois types d'aménagement bocagers sont proposés : les haies dites « plates », à même le sol, supérieur à 100 m linéaire ; les haies sur talus, supérieur à 100 m linéaire ; des plantations agroforestières (association d'arbres, de cultures et/ou d'animaux sur une même parcelle agricole). Plus d'infos : Marine Beaumel, technicienne bocage à l'agglomération du Cotentin, au 06 79 19 35 79 ou sur marine.beaumel@le-cotentin.fr.

ferme de Caroline étant très représentatif puisque situé en descente et victime de ruissellements.

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Visites avec le Pays d'Art et d'histoire

À l'ombre des moulins de Négreville

LE PAYS d'art et d'histoire du Clos du Cotentin propose à Négreville, ce mardi à 15 heures, une excursion consacrée aux anciens moulins. Située au confluent de l'Ouve et de la Gloire, la commune de Négreville était jadis équipée de nombreux moulins. Supports du pouvoir seigneurial et outils de l'encadrement des populations paysannes, ces édifices ont profondément modifié les paysages du fond de la vallée et ont longtemps marqué le territoire, comme autant de balises visuelles et sonores.

Si les moulins à céréales (fro-



→ Jean-Marie Robin.

ment, aune, sarrasin...) étaient les plus nombreux. La Gloire a possédé aussi des ateliers de forge et de filature, des moulins à papier et des moulins à tan. L'excursion proposée, entre

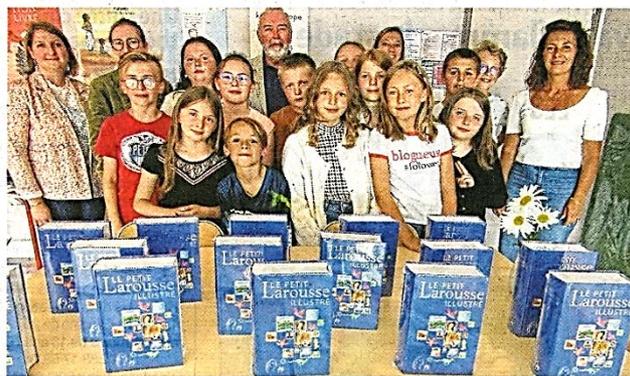
Darnétal et le moulin de la Ville, permettra d'évoquer ces différents aspects.

Au moulin de la Ville, Jean-Marie Robin, son propriétaire, explicitera le fonctionnement de ses complexes mécanismes et un diaporama sur le site résumera la passionnante histoire des moulins de Négreville.

► Rendez-vous à 15 h, à l'église de Négreville. Déplacements entre les sites en véhicules individuels. Plein tarif : 4 €. Demi-tarif : 2 € (personnes sans emploi) Gratuit pour les moins de 18 ans et les habitants de la commune.

📍 **NÉGREVILLE.** École élémentaire Camille-de-Mareuil

Des dictionnaires remis aux CM2



→ Un dictionnaire et des fables de la Fontaine ont été offerts aux futurs collégiens.

LES TREIZE élèves de CM2 étaient présents pour la traditionnelle remise du dictionnaire, marquant la fin du cycle élémentaire et le début du collège. « Vous arrivez à la fin de six années dans cette école et vous voilà prêts à entrer en 6^e. Vous avez ici acquis les bases nécessaires à votre évolution future : le calcul et la lecture notamment et je suis sûr que grâce à votre scolarité, vous êtes bien armés pour le passage au collège. J'espère que ce dictionnaire vous servira souvent et le plus longtemps

possible. Bien sûr, vous servez d'Internet et c'est très bien, mais avec le dictionnaire, c'est différent : vous cherchez un mot, une définition et si vous vous laissez porter par votre lecture, vous pouvez passer des moments très enrichissants. C'est réellement un trésor de connaissances qui se trouve dans cet ouvrage que nous vous remettons aujourd'hui », a dit Guy Lesénéchal, le maire de la commune. Son adjointe, Anne Madeleine, a rappelé que cette tradition remonte déjà à une ving-

taine d'années et, depuis le 1^{er} janvier 2019, cette opération est gérée par l'ensemble des communes du territoire du Cœur du Cotentin dans le cadre du service commun. Pour 2022, 313 dictionnaires sont ainsi distribués dans dix-sept écoles primaires. La directrice, Cécile Lemoine, a souligné : « Vous recevez aujourd'hui un dictionnaire mais également un très beau livre reprenant de nombreuses fables de Jean de la Fontaine, magnifiquement illustrées. »

E. G.

Rétro 2022

📍 **NÉGREVILLE. Partenariat**

BigMat sponsorise le club de football

« IL Y A des moments qui marquent une saison et celui que nous vivons aujourd'hui en fait partie car un sponsor de grande importance vient de rejoindre l'AS Négreville : il s'agit de l'entreprise BigMat. » Au printemps 2022, le club s'est inscrit à la troisième campagne nationale de sponsoring lancée par l'enseigne. Après plusieurs étapes validées, l'AS Négreville a eu la bonne surprise d'apprendre qu'elle était dans la liste des 150 clubs retenus. C'est Monsieur Beuve, directeur des établissements

BigMat (Beuve Matériaux à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Sainte-Mère-Église et Saint-Pierre-Église), qui a concrétisé officiellement ce partenariat en venant remettre un ensemble de maillots, shorts et chaussettes aux adhérents.

Le président du club, Jérôme Dupouvoir, a remercié chaleureusement les heureux donateurs. « C'est gratifiant pour un club de la taille de l'ASN de rejoindre ce dispositif national. » Monsieur Beuve a rappelé qu'il est important d'aider les petits clubs.



➔ Les joueurs posent avec leur nouvel équipement.

Dernière année d'activité pour le bureau

L'ÉLECTION cette semaine du bureau de la sympathique et efficace association, menée de main de maître par sa présidente depuis 2007 Christelle Hyver, que l'on voit sur tous les fronts, sera à inscrire dans les annales de la vie du club. Car l'association sera dissoute de facto à la fin de l'exercice, ses activités de gestion de la cantine et de la garderie étant reprises par le nouveau Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) en cours de création. Un Sivos qui réunira les communes de Négreville, Magneville, Morville, l'Étang-Bertrand et Négreville.

L'assemblée générale, qui s'est tenue en présence de quelques parents, du maire Guy Lesénéchal et de son adjointe à la vie scolaire, Anne Madeleine (en même temps secrétaire de l'association) a mis en avant la qualité du travail de l'équipe en place avec un bilan moral et financier approuvés par tous. Christelle Hyver a rappelé : « Nous accueillons en moyenne 70 enfants à midi et une vingtaine d'enfants à la garderie matin et soir. Pour assurer ce travail,

nous employons deux personnes, Sylvie et Danielle. Karine et Géraldine sont rémunérées par la mairie ». La présidente a souligné : « Ma non a quitté son poste en janvier et elle avait été remplacée par Nadine jusqu'en juin. À la rentrée 2020, il y avait toujours deux garderies et, avec un grand soulagement, nous avons pu réunir les enfants dans le même endroit à partir du 15 mars, la cantine avait été déplacée à la salle des fêtes de janvier au 12 mars... J'espère que le Covid est derrière nous ! ».

66 centimes, soit 20 % d'augmentation

Mauvaise surprise du jour : les responsables venaient d'apprendre par le fournisseur des repas qu'une sérieuse augmentation de 66 centimes d'euro serait effective prochainement. Une augmentation qui aura forcément une incidence sur le tarif actuel payé par les parents qui payent actuellement 3,50 € par repas. L'affaire est à suivre.

En ce qui concerne le bilan



➔ Le bureau reste inchangé pour la dernière année d'activités avant la dissolution de l'association.

des activités : « Vu le protocole Covid, nous n'avons pas pu organiser le repas de Noël convivial à la salle des fêtes, juste un sachet de Noël distribué aux enfants », a poursuivi Christelle Hyver avant d'évo-

quer le joyeux pique-nique ensoleillé de juillet. « Pour cette année, si tout va bien, il y aura le repas de Noël à la salle des fêtes le vendredi 16 décembre ce sera le dernier pour le bureau car nous souhaitons arrê-

ter avant la mise en place du SIVOS pour la rentrée 2023 ». Le maire a félicité vivement les membres du bureau, tous fidèles à leur mission depuis de nombreuses années. « Nous sommes conscients de tout le

travail que vous accomplissez et qu'il faudra le faire reprendre par la municipalité... Une page se tourne pour la commune car vous avez assuré votre tâche de bénévoles avec dévouement et souplesse... ». Guy Lesénéchal a exprimé ses regrets de voir le bénévolat soit de plus en plus difficile à exercer : « Et dans le cas de l'association Restauration/Récréation, vous étiez extrêmement impliquées et efficaces dans une gestion complexe, notamment sur le plan financier avec des fiches de paye à gérer, par exemple... Merci encore de votre dévouement ».

Elisabeth GAVARD

LE BUREAU

Présidente : Christelle Hyver
Vice-présidente : Fanny Bessin
Trésorière : Agnès Marie
Trésorière adjointe : Virginie Villard
Secrétaire : Anne Madeleine
Secrétaire adjointe : Virginie Desquilbeq
Membres actifs : Sylvie Giroux et Marie Deschamps

📍 **NÉGREVILLE. Déjeuner des aînés de la commune**

Honneur aux anciens et aux doyens

DANS UNE salle superbe- ment décorée aux couleurs de l'automne et devant une bien sympathique assemblée, le maire, Guy Lesénéchal a tenu tout d'abord à féliciter son équipe : « Je remercie la commission des affaires sociales et en particulier Sophie Legrand en charge de cette mission, pour toute l'organisation, le choix du traiteur (Le menu gourmet de Montebourg) et du menu, la décoration... Je remercie également les conseillers et conseillères qui ont participé à cette préparation et vont assurer le service, Lola Legrand pour son aide à la mise en scène, Wilfried, Kenzo et Vincent qui accompagnent Brigitte pour effectuer le service ». Les deux doyens de la journée ont été mis à l'honneur, Jeanne Mauroard, née le 7 mars 1932 et Henri Crevon, né le 2 août 1933. « Au cours de cette année, Marcelle Onfroy et Robert Confiant, alors doyens de la commune, nous ont quittés. Nous avons une pensée pour eux », a poursuivi le maire avant de faire un bref bilan de l'année écoulée : « Restons vi-



➔ Jeanne Mauroard et Marcel Crevon, doyens de la journée, affichent le sourire autour du maire Guy Lesénéchal.

gilants en ce qui concerne le Covid, gardons les bons comportements pour lui faire barrière... Vous avez peut-être remarqué que les travaux du restaurant scolaire sont enfin lancés. À partir de la rentrée 2023, nous devons accueillir des enfants des communes de Magneville, Morville et l'Étang-Bertrand dans le cadre de

notre regroupement en syndicat scolaire (SIVOS) Il est donc impératif que les travaux soient terminés pour recevoir une centaine d'enfants à l'heure du déjeuner ». Guy Lesénéchal a expliqué que les espaces entre les tombes et les allées secondaires du cimetière « Seront végétalisées afin de respecter l'interdiction des produits phy-

tosanitaires. Les travaux sont en cours de réalisation » Le maire a également parlé de la création, avant la fin de l'année, d'« un conseil municipal des jeunes qui donnera son avis sur des projets communaux les concernant et leur permettra de mieux comprendre le fonctionnement démocratique de nos institutions ».

La Presse de la Manche - Mercredi 19 octobre 2022

Rétro 2022

📍 **NÉGREVILLE.** Cérémonie de commémoration de l'Armistice

Se souvenir du sacrifice de nos Poilus

EN DEBUT de cérémonie, la médaille de porte-drapeau a été remise à Louis Lamane par le maire Guy Lesénéchal, tandis que Maurice Fleury lui remettait la casquette des porte-drapeaux avec une photo souvenir.

paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France... »

Raviver la flamme de la mémoire

Bravoure et sacrifice

Le maire a ensuite lu le discours du ministre Sébastien Comu en hommage à tous les Morts pour la France, mettant l'accent sur la nécessité de la mémoire : « Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux Morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer. Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas... » « Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la

La gerbe des anciens combattants a été déposée par Jean Dequillecq et Freddie Beale, tout nouveau maire de Négreville. La cérémonie s'est achevée par le chant de *La Marseillaise* entonné avec ferveur par l'assemblée.

Le maire a remercié les participants en précisant que dans la commune de Négreville, le message du ministre a été entendu car les jeunes conseillers municipaux étaient très nombreux à être présents et il a ajouté : « Soyons assurés que la jeune génération s'est emparée du souvenir pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ».

Elisabeth GAVARD



➔ Freddie Beale, le nouveau maire du conseil des jeunes, et Jean Dequillecq ont déposé la traditionnelle gerbe du Souvenir.

📍 **NÉGREVILLE.** Élection au conseil municipal des jeunes

Freddie Beale élu maire par les conseillers

IL Y A quinze jours a eu lieu l'élection des membres du conseil municipal des jeunes de Négreville. Dix membres avaient alors été élus. Et ce samedi 5 novembre, ils se sont réunis pour élire leur maire. Freddie Beale, Aliénor Corbet, Malo Danielou, Mathilde Dumont, Loukas Enhaut, Paul Gauthier, Masi Lahzay, Coline Loréwérend, Clarence Madeline et Marceau Verlinde avaient en effet reçu un courrier officiel leur demandant les prochaines étapes de leur mandat. La première, et sans doute une des plus importantes, étant ce fameux choix de leur maire.

Améliorer la vie quotidienne des Négrevillais

En présence du maire, Guy Lesénéchal, d'Anne Madeline, adjointe au maire, et de l'équipe organisatrice de cette initiative originale, les jeunes ont tout d'abord eu droit à un échange très intéressant avec les élus, qui ont répondu à leurs questions concernant le rôle du fameux maire.

Plusieurs de ses missions ont été ainsi mises en exergue, comme le rôle de proposer des



➔ C'est désormais Freddie Beale qui officiera en tant que maire du conseil municipal des jeunes. Son écharpe tricolore est le symbole de sa toute nouvelle responsabilité.

idées, d'aider les membres du conseil municipal à les proposer et de diriger les débats (sauf s'il délègue à un de ses adjoints). Guy Lesénéchal a insisté sur la responsabilité du maire devant l'État et ses administrés. Il a également évoqué le pouvoir de police, qui est du ressort du premier magistrat, de même que l'état civil (naissances, mariages et décès). « Un grand registre doit être soigneusement rempli et envoyé aux services officiels », précise l'élu.

Puis c'est très sérieusement que s'est déroulé le scrutin. Et très vite, le résultat s'est détaché. C'est désormais Freddie Beale qui va mener les destinées du tout nouveau conseil municipal des jeunes. Et c'est avec émotion qu'il a entonné la symbolique écharpe tricolore, qu'il ne devra porter que dans les circonstances officielles, comme l'a souligné Guy Lesénéchal. Nul doute qu'avec son équipe très motivée, Freddie Beale va initier de nouvelles

démarches et développer de nouvelles idées pour améliorer la vie quotidienne des habitants du bourg. Ce moment municipal a été suivi d'une pique-nique à la salle Beaudouin. Puis rendez-vous l'après-midi au château de Pont-Rilly pour une visite exclusive de ce fleuron de la commune. Sans aucun doute, une journée marquante pour ces jeunes passionnés.

E. G.

📍 **NÉGREVILLE.** Sympathique accueil des nouveaux habitants

Bienvenue à Négreville, un si beau village

EN CETTE soirée d'octobre, le maire, Guy Lesénéchal entouré de son équipe, a souhaité la bienvenue aux habitants récemment arrivés dans la commune. Il en a profité pour présenter la ville et ses atouts, notamment sa grande richesse architecturale. Il a présenté les membres de son équipe en insistant : « Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez nous poser et pour vous aider dans vos démarches et votre intégration dans la vie communale ».

Le maire a rappelé « L'amélioration des moyens de communication en remplaçant les anciens panneaux d'affichage vétustes afin de compléter l'information sous format papier en complément de la presse et de notre application Panneau Pocket. »

Il a insisté sur la force de la vie associative de la commune et souligné qu'« Au sujet de l'école, nous ne pouvons que constater qu'à terme, nous serons confrontés à une baisse d'effectifs qui pourrait nous conduire à la suppression de classes. C'est pourquoi nous avons entrepris l'étude d'un regroupement scolaire (SIVOS)

sur les sites de Négreville et l'Etang-Bertrand pour les communes de Négreville, l'Etang-Bertrand, Magneville et Morville. Un regroupement qui sera effectif probablement à la rentrée scolaire 2023 ».

Le réseau Lire à Cœur, qui regroupe plusieurs bibliothèques et a pour mission de favoriser l'accès à la culture publique sur tout le territoire en proposant de meilleurs services aux lecteurs, a été également évoqué : en effet, huit médiathèques, celles de Bricquebec, Brix, l'Etang-Bertrand, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Sottevast, Valognes et Tamerville ont souhaité développer et améliorer l'offre de lecture sur le territoire du Cœur du Cotentin.

Nouveau commerce de proximité en réflexion

Un questionnaire était laissé à la disposition des participants, leur posant la question de leurs attentes en ce qui concerne l'ouverture d'un magasin multiservice à Négreville car le conseil souhaite dynamiser encore la commune en implantant un nouveau com-



➔ Une bien sympathique réunion a permis aux nouveaux habitants d'échanger entre eux et avec l'équipe municipale.

merce qui serait situé dans le local adjacent à l'école élémentaire, utilisé actuellement en tant que réfectoire (qui sera remplacé, quant à lui par une nouvelle cantine scolaire).

L'idée actuelle serait de créer une boutique qui mettrait en vente des produits locaux et qui apporterait d'autres services comme (pressing, dépôt de pain, point relais colis,

presse, etc.). Les habitants sont invités à se prononcer sur ce qui leur faciliterait la vie.

Tous ces sujets ont fait l'objet de conversations conviviales durant la soirée, ainsi que les services de proximité proposés par l'ensemble des communes « Cœur du Cotentin », comme la mise en valeur du patrimoine avec le Pays d'Art et d'Histoire, le relais petite en-

fance (permanences assurées par Aurélie Floquet, Élodie Minerbe et Pearl Huber, animatrices du service). Sans oublier les établissements d'accueil collectif pour les jeunes enfants, les Multi-accueil dans le canton. Tous les sujets intéressants les familles nouvellement installées dans la commune.

Elisabeth GAVARD

Patrimoine

CIRCUIT 8 AUTOUR DE LA GLOIRE



12 km | 3h

PARCOURS

Cette randonnée vous fera découvrir plusieurs sites historiques de la commune de Négreville. Cette dernière est traversée par **La Gloire**, rivière tout au long de laquelle on peut encore observer des vestiges de l'industrie locale d'antan.

EN SAVOIR PLUS

Le nom du village de Négreville a pour étymologie **Snaeger**, nom d'une personne scandinave, associé à **villa**, mot latin, désignant un domaine rural, soulignant ainsi l'appartenance du site à un propriétaire scandinave. Cela a été fréquemment le cas au cours du X^e siècle, avec l'arrivée des Vikings en Normandie.



PARCOURS

PARCOURS DE 12 KM

CHANGEMENT DE DIRECTION

MAUVAISE DIRECTION

BALISAGE

Jaune

DIFFICULTÉ

Facile.
Attention aux traversées de route sur D902 et D62.
180 m de dénivelé positif.

LÉGENDE

- Bar / Restaurant
- Epicerie
- Toilettes
- Table de pique-nique
- Parking

DÉPART

Suivez le circuit selon le sens inverse des aiguilles d'une montre. Partez de l'église et dirigez-vous vers le rond-point et traversez la RD902. Négreville.

COORDONNÉES GPS :
49.48999 N ; -1.548129 W

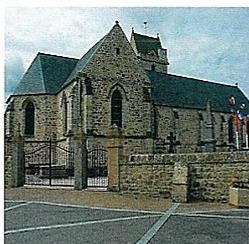
Extraits de Scan25® ©IGN-2022
Actualisation: NPA5-22015 - Reproduction interdite

SUR VOTRE PARCOURS

1. ÉGLISE SAINT-PIERRE ET BOURG DE NÉGREVILLE

Le village de Négreville s'est développé auprès d'un pont franchissant **La Gloire**. Les maisons avoisinantes sont toutes construites en pierre calcaire d'Yvetot-Bocage, ce qui confère au bourg une homogénéité architecturale.

L'église Saint-Pierre date des XVII^e et XVIII^e siècles. Elle abrite une belle statue de Saint Clair, saint patron de la paroisse, un maître-autel du XVIII^e siècle avec gradins et un tabernacle, classé à titre d'objet.

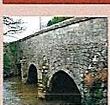


2. MOULIN DE LA VILLE

Cet ancien moulin à froment et sarrasin du XVII^e siècle a conservé des mécanismes d'origine. Il est le témoin d'une époque où la commune comptait 12 moulins, bénéficiant des ressources hydrauliques apportées notamment par les rivières Gloire et Douve.



3. PONT ET RIVIÈRE DE LA GLOIRE



Auparavant appelée rivière de « La Rille », elle devient « La Gloire » à la fin de la Guerre de Cent Ans. Cette rivière longue de 17 km, est un affluent de La Douve et alimentait autrefois 7 moulins. La présence et l'importance du pont, construit en pierre calcaire, sont attestées depuis 1457. Il permettait en venant de Bricquebec d'accéder au bourg de Négreville sur l'une de ses rives et au chemin menant au « moulin de la Ville » situé non loin, avant que ne soit tracée la route départementale.

4. CHÂTEAU DU PONT-RILLY (propriété privée)

Le château a été édifié au XVI^e pour Thomas Laguette, Vicomte de Valognes, puis transformé au XVIII^e siècle par le marquis Charles de La Houssaye d'Orville. La demeure, inscrite aux Monuments historiques, est entourée de son parc où courent plusieurs canaux, alimentés par la rivière La Rille, qui a donné son nom au domaine. Ce dernier propose de nos jours des chambres d'hôtes.



5. STÈLE MEMORIAL 1944

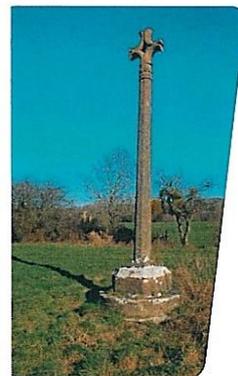
Cette stèle, érigée à la mémoire des libérateurs américains marque le lieu du crash du C-47 Dakota, abattu le 6 juin 1944 par l'aviation allemande. Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, l'appareil, piloté par le Lieutenant Hitzler, avait décollé de l'aérodrome de Barkston Heath, Lincolnshire, Angleterre. Après avoir franchi la côte occidentale du Cotentin au Cap du Rozel, vers 2h20, l'avion subit des tirs ennemis qui tuèrent l'opérateur radio et un parachutiste. Devenu incontrôlable, il fut évacué. Dans les jours suivants, la plupart des soldats furent tués ou faits prisonniers, quelques-uns furent cachés par la population.



* EN SAVOIR PLUS

LA CROIX DE BANOVILLE

À 300 m du circuit et à 200 m de la ferme de Banoville, on aperçoit une croix gothique, implantée au milieu des pâturages et haute de 6 m. Son fût et ses croisillons sont taillés d'un seul bloc. Cette croix est située près d'un ancien pont permettant autrefois de relier la ferme de Banoville à l'hôtel du Cauf (hameaux de Négreville, de part et d'autre de La Douve).



Pour toute information relative aux animations, lieux d'hébergement et de restauration, contactez :
L'Office de Tourisme du Cotentin
25 rue de l'Eglise
50700 Valognes
02 33 40 11 55
contact@ot-cotentin.fr



MENUISERIE/ISOLATION
BARDAGE

ENT.Lemarié Roland

entreprise-le-marie@hotmail.fr
02 33 40 27 07

HAMEAU BRISSET
50260 NEGREVILLE
06 16 66 70 18



Emmanuel POSSEY
POSE
Menuiserie
Cloison
Plafond
Isolation

LEREVEREND Dimitri

MENUISERIE AGENCEMENT INT & EXT
POSE BOIS-PVC-ALU
PLÂTRERIE
ISOLATION

LE PONT 50260 NEGREVILLE
TEL : 06 79 40 28 26
02 33 94 28 80



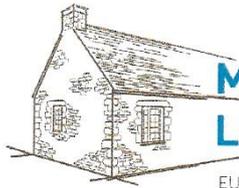
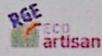
Neuf et Rénovation

La Valpierrerie
50260 Négreville

-Enduit projeté
-Nettoyage façade et toiture
-Plâtrerie et isolation
-Peinture intérieur et extérieur
-ITE (isolation thermique par l'extérieur)

06.18.44.14.92

bjn.50@outlook.fr
n° siret: 752 421 222 000 15



MICHEL LEJEUNE

EURL CJJ

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CARRELAGE - FAÏENCE



COUVERTURE - ZINGUERIE - RAMONAGE
ISOLATION - BARDAGE

Le Bourg
50260 NÉGREVILLE
Tél. 02 33 40 32 62

06 15 05 16 60

Mail : denis.cottebrune@wanadoo.fr



TRAVAUX PUBLICS
et PARTICULIERS
TERRASSEMENTS
TRANSPORTS
S.A.R.L. GALOPIN TP
Catherine et Philippe LAUNEY
La Siquetterie 50260 NEGREVILLE
Tél. 02 33 21 33 12

3 impasse du Pont
50260 NEGREVILLE
Tél. 02 33 40 26 00

E-mail : contact@entrepriselejeune.fr
R.C.S. CHERBOURG 750197147 - SIRET 75019714700010

02 33 41 01 62
Ouvert
tous les jours



Les Serres de Négreville

Horticulteur - Pépiniériste



COIFFEUSE HOMME
& BARBIÈRE

Prochainement à NÉGREVILLE 37 rue 19 Juin 1944.

RENDEZ-VOUS EN 2021. ☎ 02.33.53.62.36

Garage du Vieux Chêne



M. HAMEL Dominique

Route de Bricquebec - 50260 NEGREVILLE
Tél : 02.33.40.05.90 - Fax : 02.33.08.06.42

Michaël Carrer
Technicien Automobiles

Réparation toutes marques
Uniquement sur RDV

La Paperie
50260 Négreville
Tél. : 06.74.35.57.20
michael.carrer@orange.fr



Céline Frapsauce

Guide bien-être

Praticienne FlowNergy® et Bloom Dance®

Animatrice de cercles de femmes
et cercles de lune

* Accompagnement individuel
et personnalisé

Oser être soi et raisonner tout simplement



Céline Frapsauce

06 63 48 65 50

celine@flowbyceline.fr

www.flow-by-celine.fr



Liberation émotionnelle et physique
par le mouvement

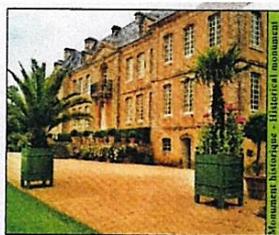
L'atelier du Presbytère

Dominique Godefroy



-Tapisserie siège traditionnelle
-Couture d'aménagement
-Cours d'initiation à la tapisserie siège
-Formation Ecole Boule

Village St Rémy
50260 NÉGREVILLE
Fax / Tél. : 02 33 21 54 27



Manuscrit Historique - Historique Monumental

Chambres de caractère, gîte et petits-déjeuners
Rooms of character, cottage and breakfast

Château du XVIII^{ème} siècle

Situé en France, en Normandie, dans le Cotentin
Located in France, in Normandy, in the Cotentin

Château de Pont-Rilly
Monsieur et Madame Roucheray
50260 NEGREVILLE
France

+33 (0)2 33 40 47 50
www.chateau-pont-rilly.com

chateau-pont-rilly@wanadoo.fr



Ferme de Banoville

Sarah Beale

Ferme de Banoville
50260 NÉGREVILLE

www.banoville.com
Tel: 00 33 (0)2 33 08 05 36
Tel: 00 33 (0)6 01 43 18 73
banoville@gmail.com

Siret: 794 162 925 00026
Siret: 794 162 925 00018
TVA FR 07 794 162925



LES PERROQUETS

Chambre d'Hotel/Bed & Breakfast & Gite

Trevor & Carol Skyner



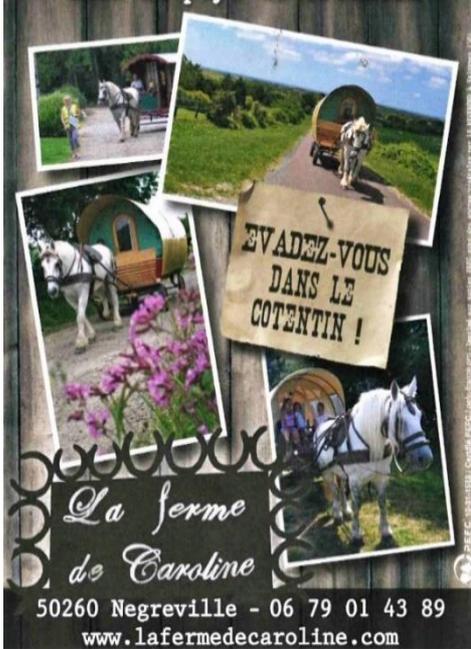
La Bonne Vierge
50260
Negreville, France

0033(0)233934404
Mob 00447496103404
info@lesperroquets.net
www.lesperroquets.net



Le gîte des Longs Champs
06 79 91 54 52 / Négreville (50) / 8 personnes

Relais équestre-Location vacances
Balades en chariot western,
randonnées en roulotte à cheval,
dans le pays du Cotentin



La Ferme
de Caroline

50260 Negreville - 06 79 01 43 89
www.lafermedecaroline.com

CHAMBRE CHEZ L'HABITANT



NEGREVILLE



« La Bourg »

02 33 40 38 27

Christiane CREVDON ☎ 02 33 40 38 27 06 88 81 67 08



LA FERME DU PONT CAPITAINE

Maraîchage bio

Vente à la ferme le jeudi de 17H30 à 19H00 d'avril à octobre
Marché de Valognes le vendredi matin

Adresse: 1571 Route du Pont Rilly 50260 Négreville
Mail: lafermedupontcapitaine@gmail.com
Tél: 06 84 68 88 98
Facebook: La Ferme du Pont Capitaine



06 13 60 39 58 carletheatro@sfr.fr
LA COMPAGNIE DE LA LANDE PERDUE 06 80 56 82 49

Association Cotentin et Côte de Mailles



Vie de camp
(tentes et toile tendue)

Spectacles équestre médiéval
(jeux de joute, présentation du cheval
de combat, carrousel...)

Démonstration de combats
(escrime médiévale de spectacle)

Démonstrations d'artisanat
(hauberge, vannerie, bourrellerie...)

Président : Nicolas CORBET

06.85.81.28.50

Le Pont Capitaine,
50260 Négreville

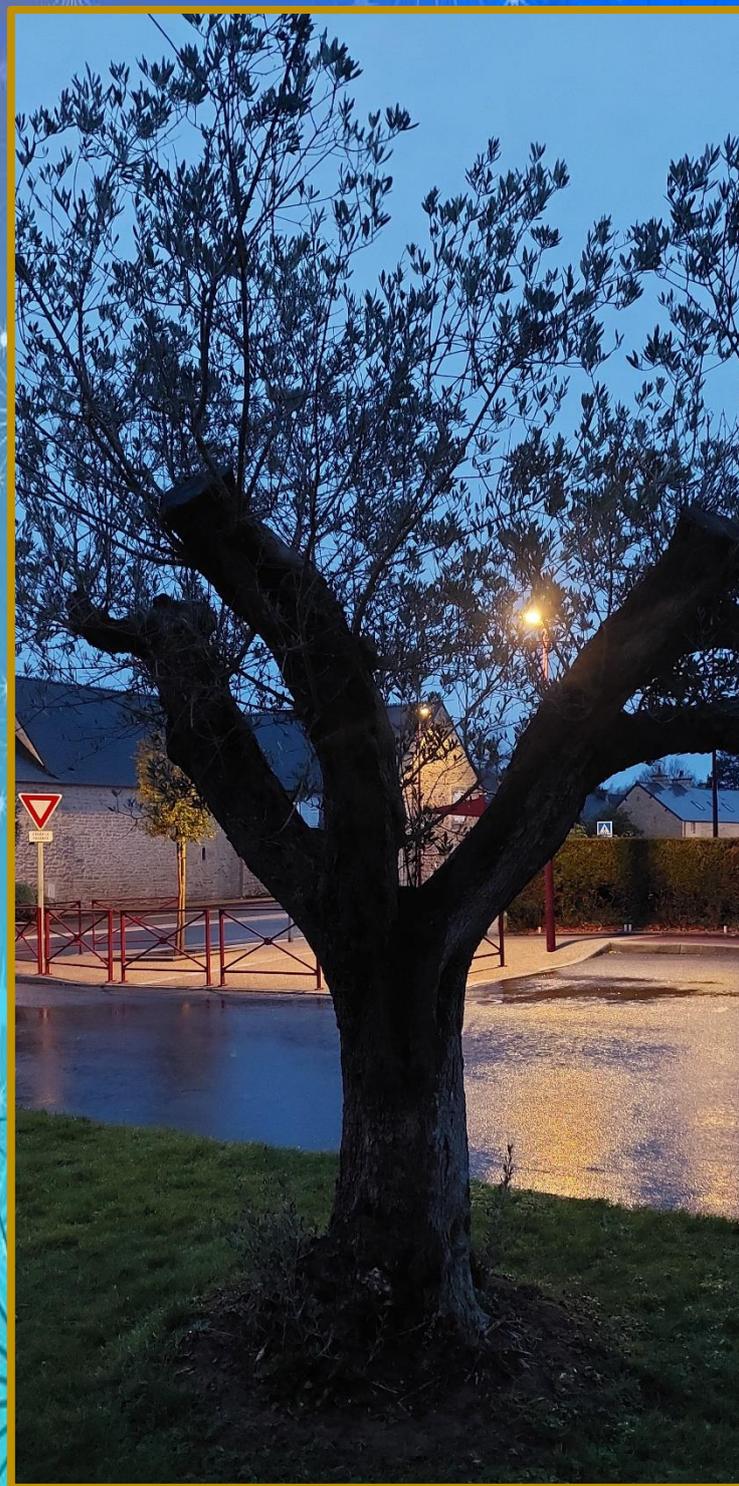
cotentincottedemailles@gmail.com

www.facebook.com/cotentincottedemailles

www.cotentincottedemailles.fr

SIRET : 811 604 627 00013
Association de loi 1901

Meilleurs vœux 2023



Merci aux photographes et à Geneviève LANGLOIS pour la rétrospective 2021

Conception et rédaction : Anne MADELEINE, Agnès DUMONT, Denis FLORIAN, Delphine ROBIN

Mise en page : Dominique BRIEN

Impression : LE REVEREND IMPRIMEURS-50700 VALOGNES